

1290

Bibliothèque Nationale
Bureau du Depot legal
Dépt. des Périodiques
1700 St-Denis
Montreal. 18 Que.

BIBLIOTHÈQUE
NATIONALE
26 FÉV 1968
PÉRIODIQUES



"Mieux se connaître pour mieux servir"

VALLÉE DE LA PETITE NATION

Vol. 7 - No. 15 ST-ANDRÉ-AVELLIN, QUE. JEUDI, 22 FEVRIER 1968 Copie: 10¢

PEINTURE
ARTICLES DE SPORT
PLOMBERIE
ARTICLES MENAGERS
chez
QUINCAILLERIE



THURSO LUMBER Ltée
317 RUE VICTORIA
TEL.: 985-2253 THURSO

Nomination de M. Fidel Lalonde

RÉORGANISATION DE NOTRE JOURNAL



Dans le but d'apporter une amélioration dans notre journal, une réunion de tous nos correspondants a eu lieu jeudi dernier à Papineauville. En plus de la nomination de M. Fidel Lalonde comme représentant général à plein temps, la direction a nommé un représentant local à St-André-Avellin, dans la personne de M. Rémi Chevrier, instituteur retraité.

D'ici quelques jours un autre représentant local sera nommé pour représenter la paroisse de Ripon et Montpellier. A cette réunion, la première depuis la naissance du journal, nos représentants ont loué cette initiative, qui disent-ils, permet d'échanger de nombreuses idées, pour le bien du journal.

Le problème majeur que l'on déplore présentement, est le manque de coopération du public en général et en second lieu des organisations paroissiales, avec nos correspondants. Tout le monde veut avoir plus de nouvelles, plus de photos dans le journal, mais malheureusement c'est le petit nombre qui collabore.

Au lieu de voir le journal comme un service public en vue du bien commun de toute la région de la Petite-Nation, on regarde trop souvent le service que le journal peut nous rendre individuellement, à soi ou à sa paroisse.

Nos correspondants ont donc convenu d'intensifier leur action sur la nouvelle dans l'avenir en multipliant les contacts avec les responsables de chaque paroisse, dans les domaines religieux, social et sportif, afin d'obtenir une meilleure collaboration.

Dans le but de libérer nos correspondants et leur permettre de faire plus de reportage, il a été convenu que la direction du journal reprenne le contrôle de l'abonnement à Buckingham. En conséquence dans l'avenir, nos correspondants ne feront plus la sollicitation des renouvellements. Tout de même, ils accepteront le paiement de ceux qui leur en feront la remise.

En matière d'annonce, nos annonceurs sont priés de prendre note que pour les annonces courantes ils pourront les remettre à nos correspondants locaux qui nous les feront parvenir. Pour les annonces spéciales et les contrats d'annonce, on devra communiquer avec M. Fidel Lalonde qui passera vous voir.

Très important

Tous les lundis matins M. Lalonde fera la tournée des correspondants pour faire la cueillette du courrier. Il est donc très important de remettre à vos correspondants locaux vos nouvelles ou annonces, le dimanche au plus tard.

La date limite pour accepter des nouvelles ou des annonces pour le journal de la semaine, est le mardi midi.

Chers lecteurs, abonnés et annonceurs, nous vous invitons de façon spéciale à collaborer avec nos représentants afin que votre journal connaisse un regain de vie. Je le répète, nos représentants sont impuissants à faire un travail effectif, s'ils n'ont pas la collaboration de tous.

De nouveau j'invite tous ceux et celles qui ont des aptitudes à écrire, de bien vouloir offrir à l'occasion, leur temps et leurs talents. Le journal acceptera tous les articles d'intérêt public. Le journal sera ce que vous en ferez.

Voici en terminant les noms de nos correspondants qui forment l'équipe responsable du journal:

REPRESENTANT GENERAL	
M. FIDEL LALONDE, MONTEBELLO	
Thurso : M. JACQUES CHAPUT,	Plaisance: Mlle MIREILLE MALO
Papineauville: Mme PAUL-E. BELANGER	St-André-Avellin: M. REMI CHEVRIER
Chénéville: M. ROBERT LATOUR	

La direction du journal "Vallée de la Petite-Nation" est heureuse d'annoncer la nomination de M. Fidel Lalonde de Montebello au poste de représentant général du journal dans tout le territoire de la Petite-Nation.

De par ses nouvelles fonctions, M. Lalonde aura la responsabilité complète de la bonne marche du journal. Il devra veiller au travail de nos correspondants locaux et aura le contrôle de l'annonce dans le journal, avec la collaboration de nos représentants locaux.

M. Lalonde est une figure bien connue dans cette région, ayant appartenu à de nombreuses associations sociales et sportives.

Avant sa nomination, M. Lalonde était à l'emploi du Seignory club depuis 11 ans, à titre de magasinier. Il fut durant plusieurs années président et secrétaire à la fameuse ligue de Baseball Papineau. Il fut également président et secrétaire de la ligue de baseball de Montebello. Il a été directeur du club de curling Granit de Montebello durant deux ans.

M. Lalonde vient également de compléter un mandat de 2 ans, comme conseiller du conseil municipal du Lac-des-Plages. M. Lalonde est également chevalier de Colomb du conseil de Papineauville.

A l'avenir on devra adresser les communiqués, les nouvelles ou les annonces à : M. Fidel Lalonde
Vallée de la Petite-Nation
C.P. 310
Montebello, P. Qué.

Le numéro de téléphone de M. Lalonde est 423-6362, Montebello.



Voulant reconnaître le magnifique dévouement de M. Gilles Lanthier, à la cause de notre hebdomadaire la "Vallée de la Petite-Nation", la direction de ce journal lui a présenté récemment un cadeau-souvenir, comprenant un ensemble de bureau. Nous voyons ici de gauche à droite, M. Roméo Chartrand, rédacteur; M. Gilles Lanthier, ex-représentant du journal et M. Gérard Lemay, administrateur-gérant.

La libre entreprise et les investissements privés

LE HAUT niveau de taxation maintenu depuis la Deuxième Grande Guerre donne au gouvernement l'assurance de toujours pouvoir intervenir comme partie en cause silencieuse, mais importante, dans toute transaction d'affaires. Le besoin soutenu d'un élément imposant de défense nationale de même que la demande toujours croissante de services publics dans le secteur social sont responsables en grande partie de ce niveau de taxation. Conséquemment, l'Etat est devenu le plus grand employeur et le plus grand consommateur dans la société. Son influence rayonne tellement qu'il n'est pas toujours facile de déterminer où finit le rôle du gouvernement et où commence celui de l'entreprise privée.

Cette force vive préoccupe suffisamment l'homme d'affaires pour qu'il manifeste des signes de prudence face au climat d'investissement dans certaines parties du monde. Peut-être cette préoccupation n'est-elle pas toujours justifiée pleinement, mais, aussi longtemps qu'elle existera, les responsables au sein du gouvernement feraient bien de la faire disparaître par des énoncés de principes clairs visant à encourager l'investisseur privé plutôt qu'à le laisser dans le doute.

Les marchés mondiaux de capitaux sont tendus au point que seules les parties du monde où le climat est le plus favorable aux placements peuvent s'attendre à attirer l'attention des investisseurs. Il est clair que là où les gouvernements permettent de croire qu'il ne leur répugne pas de se poser, avec tous leurs pouvoirs de taxation, d'achat et de législation, en rivaux de l'industrie, tout pays ou région qu'ils représentent ne semblera pas favorable aux investisseurs privés.

Il ne peut y avoir de cas patent où l'on puisse dire que le gouvernement devrait être dans une industrie et non dans une autre. Cependant, une bonne connaissance de l'infrastructure de la société peut aider à établir un principe qui permette de tracer une ligne de démarcation entre les investissements publics et ceux du secteur privé.

Progression d'intérêts communs

Une société, dans le sens politique et économique du mot, est le résultat d'une progression d'intérêts communs. Elle est la somme de ses parties. Une fédération nationale est issue d'intérêts provinciaux communs qui, de leur côté, peut-on dire, résultent d'intérêts municipaux communs. Ces derniers, en outre, sont le produit d'intérêts communs d'unités familiales qui ont choisi de vivre dans le cadre de ces intérêts municipaux. Par surcroît, chacune de ces unités familiales représente la somme des intérêts communs des individus qui composent la famille.

Aucune des politiques administratives dans cette progression, à quelque niveau que ce soit, fédéral, provincial, municipal, ne peut durer longtemps si ceux qui sont au pouvoirs tentent d'établir pour la société une identité distincte des intérêts des individus que le gouvernement est censé représenter. Par exemple, dans sa forme actuelle, le Canada ne peut survivre qu'en autant qu'il émerge comme l'expression d'un intérêt commun au sein duquel les citoyens du Québec peuvent conserver leur identité et leur culture en tant qu'individus, tout en demeurant partie du tout. La force ou le bien-être économique (et conséquemment politique) de la société à tous les niveaux est donc irrévocablement lié à l'intérêt commun des individus qui la composent.

En dernière analyse, l'homme est un individu. Il naît individu et meurt tel. Entre ces deux extrémités de sa vie, il aura toujours tendance à coopérer et à cheminer seulement avec les forces qui lui offriront la garantie de satisfaction, à titre prioritaire, ses propres besoins émotifs et matériels. Il obéit davantage à des stimulants qui lui apportent des bénéfices personnels qu'à une réglementation. C'est donc sur ce fait que le gouvernement doit d'abord établir son rôle. Il doit viser à créer un climat stimulant qui déclenchera la capacité productive de l'individu, c'est-à-dire qui fournira des conditions favorables à l'initiative privée.

Dans cet ordre d'idée, personne ne contesterait que c'est le rôle du gouvernement de s'engager dans la planification du développement économique, dans le contrôle des ressources naturelles, et que c'est son rôle aussi de fournir les services publics de base, c'est-à-dire : légiférer et maintenir l'ordre, assurer la défense nationale, l'éducation, l'hygiène, fournir l'énergie électrique, construire des routes et des terminus tels qu'aéroports et port de mer.

(A suivre la semaine prochaine)



C. P. 1390
Tél.: 986-5082
585, rue James
Buckingham, Qué.

VALLÉE DE LA PETITE NATION

"MIEUX SE CONNAITRE POUR MIEUX SERVIR"

Publié et imprimé par "LE BULLETIN DE BUCKINGHAM"

Rédacteur :
M. ROMEO CHARTRAND

REPRESENTANTS :

ST-ANDRÉ-AVELLIN : M.
MONTEBELLO : M. Fidèle Lalonde
PAPINEAUVILLE : Mme Denise Bélanger
PLAISANCE : Mlle Mireille Mallo
THURSO : M. Jacques Chaput.

JOURNAL DEVOUE AUX INTERETS
DE LA PETITE-NATION :

Thurso - Plaisance - Papineauville - Fassett
Montebello - St-André-Avellin - Chénéville -
Montpellier - St-Emile de Suffolk - Namur -
Lac-des-Plages - Boileau - Duhamel - Ripon
Notre-Dame de la Paix - St-Rémi d'Amherst
St-Sixte - Vendée.

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2ème classe de la présente publication.

Pierre-Elliott Trudeau pose sa candidature à la chefferie libérale

"J'espère qu'on ne votera pas pour moi



M. PIERRE-ELLIOT TRUDEAU
Dans la course à la direction du parti ?

au Québec :

parce que je suis
Canadien français

AILLEURS :

Parce que je suis
Canadien anglais"

par Clément BROWN

Ottawa. — "Je suis à gauche, mais pas plus loin", a déclaré hier M. Pierre-Elliott Trudeau, ministre de la Justice, en citant un homme politique français, au moment où il annonçait sa candidature à la direction du parti libéral. Le ministre de la Justice ajouta que la presse avait largement influé sur sa décision d'entrer dans la course au leadership. "Les journalistes ont, en quelque sorte, présenté ma candidature comme "un bon tour à jouer au parti libéral" et défié le parti libéral d'élire un bon homme", affirma le ministre. "Puis, la farce devint sérieuse, dit-il, et j'ai été pris au jeu".

RIEN A RETIRER

M. Trudeau ajouta qu'il ne regrette rien de ses diatribes de 1963 contre les libéraux qu'il traitait de "bande de caves". "Je m'en tiens à ce que j'ai écrit, dit-il, mais cela ne s'applique pas nécessairement à l'actualité. J'ai décrit les libéraux comme je les voyais alors, dans une situation absolument dépourvue des contingences de la politique active. On peut dire qu'il y a deux règles qui peuvent nous gouverner : celle de la "vérité absolue" et celle de l'accommodation de cette "vérité absolue" aux faits qui vous entourent".

APPUI GENERAL

M. Trudeau a déclaré qu'il espérait bien qu'on ne voterait pas pour lui, au Québec, "parce qu'il est Canadien français" et, dans le reste du Canada, "parce qu'il est Canadien anglais", faisant allusion à sa double origine ethnique.

Le ministre de la Justice a déclaré qu'il n'a pris que jeudi soir la décision d'être candidat à la direction du parti libéral. Les sondages m'ont indiqué, dit-il, que mes appuis sont répartis dans tout le pays et qu'ils le sont "de la bonne sorte", sans expliquer ce que cela voulait dire.

M. JEAN MARCHAND

M. Trudeau n'a pas caché que M. Jean Mar-

chand, ministre de la Main-d'oeuvre et leader des libéraux fédéraux du Québec, a été une des influences décisives qui l'ont poussé à poser sa candidature.

La conférence de presse a attiré un nombre considérable de journalistes. Quelques députés québécois assistaient aussi à l'interview. Le ministre a refusé, cependant, d'identifier ses partisans parmi la députation, laissant à chaque député le soin de le faire lui-même.

LA CONSTITUTION

M. Trudeau a l'intention de traverser le pays, d'ici au congrès d'avril, pour exposer ses idées sur les principaux problèmes de l'heure. Il accorde la priorité aux questions constitutionnelles, tout particulièrement à l'égalité linguistique, afin, dit-il, que les Canadiens français se sentent partout chez eux au Canada.

Cela n'exclut pas, dit-il, les autres réformes comme celles du Sénat et de la Cour suprême et le problème de la représentation des provinces dans les organismes fédéraux. M. Trudeau n'a pas exprimé d'idées sur l'urgence d'une redistribution des compétences, cependant.

ANTINATIONALISTE

Il n'a pas caché que, au sujet du rapport Watkins sur la propriété étrangère de l'industrie canadienne, il est opposé "au nationalisme économique" qui, dit-il, si on l'applique à l'excès, peut affaiblir une économie comme celle du Canada, mais il reconnaît qu'il existe un problème : celui de la domination d'une économie et que cela comporte de très graves problèmes en ce qui concerne la protection des intérêts du Canada et de la souveraineté de notre pays.

M. Trudeau a déclaré que, dans l'âge présent, l'expérience politique n'est pas complètement nécessaire à un chef de gouvernement car, dit-il, on ne sait qu'une fois en poste si l'on est qualifié et deuxièmement l'évolution sociale et politique exige des hommes politiques une faculté d'adaptation à laquelle ce qu'on appelle l'expérience pratique n'ajoute rien.

Le mot de l'évêque

Mes chers diocésains,

Le Concile s'est terminé à Rome, il y a deux ans. Toute fois, la fin du Concile à Rome marquait le commencement d'un renouveau dans l'Eglise.

Depuis décembre 1965, l'Eglise est en plein renouveau. Quel est l'essentiel de ce renouveau? S'agit-il de remplacer simplement des rites par d'autres rites, des habitudes par d'autres habitudes? D'adopter simplement un nouveau style et un nouveau langage?

Non, bien sûr! L'essentiel de ce renouveau, c'est un renouveau de la foi des chrétiens. Revenir à Jésus-Christ, lui être davantage fidèle, dans une foi plus lucide et plus agissante au sein de notre vie quotidienne.

Depuis décembre 1965, le Pape Paul VI, dans ses audiences générales, chaque mercredi, est revenu très souvent sur ce point essentiel de la foi. Voyant que le grand problème qui se pose aujourd'hui, à tous les milieux dans l'Eglise, est le problème de la foi, le Pape annonçait que, du 29 juin 1967, au 29 juin 1968 se tiendrait "l'Année de la Foi, comme une conséquence et une exigence de l'après-Concile".

Au Canada, le "temps fort" de cette Année de la Foi se déroule du 3 au 10 mars.

Je crois, mes chers diocésains, qu'il est tout normal que je prépare avec vous ce temps fort de l'Année de la Foi, en utilisant, dans les semaines qui viennent, le petit coin qui m'est réservé dans votre bulletin paroissial.

Je puiserai abondamment dans les allocutions prononcées par le Pape Paul VI, depuis deux ans. Ensemble nous découvrirons comment le Pape s'est arrêté paternellement à comprendre tous ceux qui remettent leur foi en question. Nous découvrirons surtout les vrais fondements de notre foi.

Puissions-nous, dans cette recherche, garder l'enthousiasme et l'optimisme de notre chef spirituel, le Pape Paul VI, qui disait à l'audience du 7 septembre 1966: "Nous sommes heureux de constater - et nous en remercions Dieu de tout coeur - que toute l'Eglise est en état de fermentation".

C'est là une disposition d'esprit essentielle à prendre lorsque nous nous penchons sur un problème si inquiétant et troublant soit-il.

Votre évêque,

Paul - Emile Charbonneau.

Marcel Masse, le plus bel homme du Canada



L'honorable MARCEL MASSE
Flatté et intimidé

Le titre de "Plus bel homme du Canada" a été décerné au jeune ministre du Cabinet Provincial québécois, M. Marcel Masse, âgé de 31 ans, dans le cadre du concours annuel de l'émission populaire "Place aux Femmes".

La beauté masculine ne laisse apparemment pas indifférent le sexe faible, car c'est devant une salle remplie à craquer que ce programme de la Société Radio-Canada a été diffusé et télévisé depuis la scène de la Comédie Canadienne.

Des femmes venues de plusieurs régions et d'aussi loin que Chicoutimi et le Lac St-Jean, avaient tenu à assister à cette fête de la St-Valentin,

et plusieurs d'entre elles s'étaient rendues de bon matin.

La scène fleurie et décorée des photos des gagnants 1967 et 1968 au même concours, respectivement MM. Richard Garneau et Jean Lesage, comportait aussi un grand escalier, "comme aux Folies-Bergères... mais sans costumes à plumes", de commenter M. Guy Provost l'un des animateurs de l'émission.

Voici le palmarès complet des dix plus beaux hommes-68, par ordre: MM. Marcel Massé, Jacques Boulanger, Pierre Philippe de Gaspé Beaubien, Père Marcel de la Sablonnière, Henri St-Georges et Roger Gosse - lin.

C'est dire que le vote populaire féminin a recruté les beaux hommes cette année, parmi les politiciens, des personnalités du domaine public, des comédiens et annonceurs radiophoniques.

Comme trophée décerné au Numéro Un des Adonis canadiens, M. Massé a reçu une magnifique sculpture en bois, oeuvre de Maurice Cotnoir de l'Artisanat du Québec. "Le plus bel homme du Canada 1968" est marié et père de deux enfants.

La talentueuse animatrice de l'émission, Mme Lise Payette qui a la répartie facile, a mené avec entrain quelques interviews, notamment avec le désormais célèbre ministre fédéral de la justice, M. Pierre Elliot Trudeau. Au cours d'une brève conversation téléphonique, M. Trudeau, de son bureau d'Ottawa, quittant pour quelques minutes les sérieuses discussions parlementaires, a dit entre autres, qu'il préférerait répondre aux questions de Mme Payette qu'à celle de l'Opposition.

Fin de semaine d'étude à Gatineau

Le Service d'éducation du Congrès du Travail du Canada et le Conseil du Travail de Hull-Gatineau organisent des cours de formation syndicale pour tous les travailleurs de la région.

Date: les 24 et 25 février.
Lieu: Ecole St-Jean-Marie Vianney, 225 Notre-Dame, Gat.
Cours: Les structures syndicales, La procédure parlementaire, Les devoirs des délégués d'atelier et le règlement des griefs, Accident du travail.

L'INSCRIPTION SE FERA SAMEDI MATIN A 9 HEURES A. M.

Les frais d'inscription sont de \$3,00 par personne, y compris le coût du souper qui sera servi aux participants, dimanche soir le 25 février à 6 heures p.m. au Pavillon Bleu, 107 1ère avenue, Gatineau.

Nous espérons que les travailleurs de la région profiteront de cette fin de semaine d'étude. C'est le devoir de tout travailleur d'améliorer ses connaissances afin d'être en mesure de mieux comprendre le syndicalisme et de devenir plus actif au sein de son syndicat et de la société.

M. ROBERT LEADER DU N.P.D. AU QUEBEC SERA A GATINEAU CLICHE LE 25 FEVRIER.

A l'occasion de la clôture d'une fin de semaine d'étude en formation syndicale organisée par le Service d'éducation, du Congrès du Travail du Canada en collaboration avec le Conseil du Travail de Hull-Gatineau, M. Robert Cliche, Leader du Nouveau Parti Démocratique au Québec donnera une conférence dimanche soir le 25 février, à 8 heures p.m. au Pavillon Bleu, 107, 1ère avenue, Gatineau.

Nous invitons tous les travailleurs de la région, leur famille, à venir entendre et rencontrer M. Robert Cliche. L'ENTREE EST GRATUITE.

Papineauville

INCENDIE A PAPINEAUVILLE.

Jeudi dernier, vers 3 hres du matin, un incendie a fait rage au garage Western. Les dégâts se chiffrent à environ \$400,00.

La partie incendiée du garage avait été louée à M. Ananda Lamothe de Papineauville, pour réparations de voitures et peinture, etc.,...

Au moment de l'incendie, M. Lamothe avait dans son garage la voiture de M. Jean Proulx (P.P.) qui a subi des dégâts considérables.

Les causes de cet incendie n'ont pas encore été dévoilées, mais nous le saurons très bientôt.

Prompt rétablissement à M. Jean-Marie Gollain de Papineauville qui en ce moment est à l'hôpital. Nous espérons qu'il en sortira très bientôt. Des parents et amis(es).

AVIS AUX AUTOMOBILISTES

Les personnes n'ayant pas fait l'acquisition de leurs plaques pour véhicules-automobiles 68, le bureau de Papineauville sera à votre disposition tous les jours et les soirs suivants:

Samedi le 24 février de 9 h. à 12 h. et de 1 h. à 4 h.
Le 26, 27, 28, 29 tous les soirs de 7 h. à 8 h.

D. B.

Fassett

DECES.

CHARLEBOIS - M. Claude Charlebois de Fassett, est décédé le mardi 13 février à l'âge de 44 ans. Il était le fils de Joseph Charlebois et d'Alexina Larente. Il laisse 3 frères, sdt Maurice, Jean-Noël et Réal tous à la maison, 3 soeurs: Mme Lucien Aubry (Lucille) et Mme Wilfrid Aubry (Claire) toutes les deux de Grenville, Mme Fernand Beauchamp (Hélène) de Montebello. La dépouille mortelle fut exposée au salon funéraire Roger Champagne de Fassett d'où eut lieu le départ pour le service funèbre en l'église de Fassett à trois heures, samedi. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

GERVAIS - Mme Arthur Gervais (Lucie Shannon) est décédée jeudi dernier à la suite d'une brève maladie à l'âge de 82 ans. Elle laisse dans le deuil deux filles, Mme Hector Ladouceur (Rita), Mme Alexandre Larocque (Georgette) demeurant à Grenville, 5 frères: James, Patrick, Charles, Bill, et Joseph. Deux soeurs: Mme Charles Provençal de Ste-Thérèse et Mlle Marie-Anne de Hawkesbury. Le service fut chanté à Fassett lundi dernier; l'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. Nous offrons nos sympathies aux familles éprouvées.

Dimanche soir dernier à l'hôtel de ville de Fassett eut lieu une séance organisée par la Jeunesse active de Fassett. Le conseil d'administration de cet organisme est sous la présidence de C. Kingsley; au poste de vice-prés., Delano Hawk, le secrétaire, M. Gilles Poulin, F. Lalonde, Corr.

L'abonnement ne fait pas vivre un journal, mais ça aide toujours!

CARTES PROFESSIONNELLES

D. DALE McCOOY D.C.
Chiropractor - Chiropraticien
413 VICTORIA THURSO
Tel: 985-2462
HEURES DE BUREAU
Mardi 2 hres. à 8 hres. P.M.
Jeudi 2 hres. à 8 hres. P.M.

Dr JEAN-JACQUES RAYMOND
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
ST-ANDRE-AVELLIN TEL.: 129-J
Tous les mercredis
3.00 p.m. à 8.00 p.m.

Georges-Yvon Gouin
AVOCAT
93 RUE PRINCIPALE - ST-ANDRE-AVELLIN TEL.: 129J
Heures de bureau: Tous les samedis de 10 hres à midi

Dr. PHILIPPE SIMARD
Chir. - Dentiste
ST-ANDRE-AVELLIN, QUE. TEL.: 96

TEL.: 985-2583
Dr. UBALD DESLAURIERS
Chirurgien - Dentiste
128 B, RUE GALIPEAU THURSO, QUE.

DAGENAIS & DAGENAIS
AVOCATS
159.....2e Avenue.....GATINEAU
TEL: 663-2457
Vendredi soir, de 7.30 P.M. à 9.30 P.M.
Au bureau du notaire Robert de Papineauville

Echos du Carnaval de Fraternité de Thurso

Un autre franc succès au crédit des Chevaliers de Colomb du Conseil 4252 a été écrit dans les annales en fin de semaine.

Le Carnaval de Fraternité de Thurso a été bien réussi et les organisateurs tiennent à remercier toute la population du Comté de Papineau qui est venue assister à leurs agapes durant toute la semaine et surtout en fin de semaine.

Le succès des organisateurs, ce fut de voir tout ce monde s'amuser pleinement et sainement.

Le président du carnaval, M. Léo Morrissette, a tenu à remercier tous ses collaborateurs, parce que pour Thurso 10 jours d'activités demandaient beaucoup de support et d'aide. M. Carol Jobin s'est dévoué sans relâche pour le succès du bal de la Reine et des Duchesses.

Les décors du couronnement et du Bal de la Reine étaient splendides et tout comme l'aurore

fait un producteur d'Hollywood et ils étaient signés Carol Jobin.

La soirée des commanditaires une nouvelle initiative et le banquet de clôture étaient sous la direction du publiciste M. Jacques Dupont qui fut à la hauteur de la situation et prêta son concours comme maître de cérémonie à presque toutes les activités. M. Morrissette n'hésitait pas à reconnaître aussi les immenses services rendus par Claude Mallette en charge des repas et rafraîchissements de la semaine d'action. En tout ce fut un succès parce que les organisateurs ont travaillé en équipe et se sont donnés sans regarder le temps ou les efforts demandés; et leur seule récompense fut de voir les centaines de personnes s'amuser à qui mieux mieux.

M. Morrissette termina en souhaitant bon succès aux organisateurs du prochain carnaval.



Un Palais de glace nouveau genre qui fut réalisé par M. Roger Quesnel. Sur la photo nous voyons Annette Ière - Duchesse Clermont, Duchesse Danis, Duchesse Bellefeuille, ainsi que Régent Mallette, Carol Jobin, Le bonhomme carnaval (André Villeneuve) le président Léo Morrissette, Jacques Dupont et le responsable Roger Quesnel.

Photo A. Bonneau



Le char de la Reine et des Duchesses était la responsabilité des Chevaliers de Colomb Conseil 4252 qui remporta le 3e prix qui fut accepté par M. Wilfrid Lacelle.

Photo A. Bonneau



Des milliers de personnes assistaient au défilé de la parade de dimanche le 18 février et voici le 1er prix des chars allégoriques qui était l'oeuvre des Filles d'Isabelle de Thurso.

Photo A. Bonneau



M. Philippe Desforges représentant de Rolland Chalut Inc. dépositaire de la Bière Labatt pour le Comté présente une plaque souvenir au président du Carnaval de Fraternité M. Léo Morrissette.

Photo A. Bonneau



Le gagnant du \$1000, tirage organisé par les Chevaliers de Colomb de Thurso fut gagné par M. Gilles Fairfield de Buckingham qui apposait au côté du Grand Chevaliers de Thurso, M. Maurice Danis, A côté - Robert Denis responsable du tirage était aussi présent Jacques Dupont et le président M. Léo Morrissette.

Photo A. Bonneau



La Reine Annette première met en place la Médaille du Centenaire au récipiendaire M. le Maire Rodolphe Pelletier. La cérémonie se déroula samedi le 17 au Bal de la Reine. Sur la photo on remarque aussi André Caron président de la Chambre de Commerce qui était le responsable de cette présentation.

Photo A. Bonneau

A MONTEBELLO

LE CARNAVAL A LIEU EN FIN DE SEMAINE

Carnaval.

Montebello sera en pleine activité au cours du fin de semaine car le Carnaval battra son plein. Un nombre assez imposant de monuments de glace fera partie du décor en plus des décorations extérieures, ce qui rendra la tâche assez difficile aux juges pour déterminer le ou les gagnants pour les plus belles décorations. Nous invitons la population des villages environnants à se joindre à la population de Montebello pour prendre part à toutes les festivités. Un orchestre extra spécial Les Tyrans feront les frais de la musique à l'école St-Michel vendredi soir à partir de 9 hres. L'admission sera de \$0,50 par personne.

Curling:

Mardi soir prochain aura lieu le match entre les curlers de la Légion Canadienne Section Talbot-Papineau et les curlers du club Granit. L'enjeu de ce tournoi est le trophée commémoratif Mgr. Brosseau. M. l'abbé Hébert sera l'invité d'honneur. La population de Montebello et environ est invitée à venir voir ce match qui consiste à confirmer la supériorité entre la Légion Canadienne et le club Granit. M. F. Juteau président du Club Granit et M. H. Bigelow Président de la Légion se feront un plaisir de vous y accueillir.

M. et Mme Rodolphe Bourgeois accompagnés de M. et Mme Ambroise Labrosse passent actuellement des vacances sur les plages de la Floride. M. et Mme René Blais rendent visite à leur fille, Mme D.J. McDougall de Québec.

CURLING:

Jeudi soir dernier eut lieu le match annuel entre quatre équipes d'hommes du club Seigneurie et quatre équipes du Montebello Granit. La victoire fut remportée par le club Granit par le compte de 44 à 27. Également au curling, la semaine dernière, sur les glaces du Seigneurie une soirée de curling était organisée par les employés du Seigneurie club à l'occasion de la St-Valentin. La soirée se termina par un gouter au cours duquel des prix de présence furent attribués aux gagnants. Pierre David fut le gagnant du prix du tirage soit \$10,00.

Souhaits de prompt rétablissement à Bob (O'Keefe) Bourgeois actuellement en convalescence chez lui, après un séjour de deux semaines à l'hôpital.

LES DUCHESSES DU CARNAVAL DE MONTEBELLO



Céline Maurice, Duchesse de la Boulangerie Montebello.



Carole Charlebois, Duchesse de l'Hôtel-Motel Seigneurie.



Carole Lavictoire, Duchesse du Restaurant Champagne.



Monique Dupuis, Duchesse du Magasin I. G. A.

QUE FAIT LA SOCIÉTÉ POUR LES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS?

Dans une banque, un client gêne sans le vouloir un cambrioleur nerveux, qui l'abat d'un coup de revolver. Un marchand de tabac est frappé, dévalisé et laissé sans connaissance. Une veuve, rentrant chez elle en banlieue, après sa journée de travail à l'hôpital, est attaquée près de l'arrêt de l'autobus.

Qui donc, se demande-t-on, dans un article de Sélection du Reader's Digest de février, va payer les frais médicaux de ces malheureux? Qui va les indemniser de leurs pertes de revenus? Qui va venir en aide à leurs familles en cas de décès ou d'incapacité?

D'année en année, le taux de la criminalité va croissant, et la seule malchance de se trouver sur le chemin d'un être brute se paie, pour des milliers de gens, par une série de souffrances physiques doublées d'une catastrophe financière.

Cette situation est aussi paradoxale qu'injuste. Les pouvoirs publics dépensent chaque année des fortunes pour loger, et pour nourrir des criminels, et tenter de les reclasser dans la société. On prend soin de l'auteur d'un crime - comme il convient dans une société civilisée - mais la victime, depuis toujours, ne peut compter que sur elle-même pour payer les honoraires des médecins et faire vivre sa famille pendant sa convalescence. Nombre de juristes éminents estiment qu'il est injuste que la so-

ciété prenne à sa charge ce genre d'indemnisation. "La victime d'un vol ou d'un attentat, affirme l'un d'eux, s'est vue frustrée, dans un sens très réel, de la production des lois. Il est donc juste que la société assure une part de la réparation du préjudice subi."

Dans la pratique, les combinaisons offertes par les compagnies d'assurance aux particuliers ne suffisent pas. L'assurance-maladie remboursera les frais d'hôpital et de médecins, mais elle ne compensera pas les pertes de revenu. Une assurance contre ce dernier risque est trop onéreuse pour la plupart des gens. Quant au droit de poursuivre l'auteur du

crime, il existe bien, mais le personnage en question reste trop souvent introuvable, ou, s'il est arrêté, se révèle insolvable. La bienfaisance privée, elle, est trop incertaine pour que l'on puisse faire fond sur elle.

L'indemnisation des victimes du crime, note enfin Sélection, est un domaine relativement inexploré. L'essentiel, est que l'assistance soit prompte et adéquate. Les malheureux intéressés ne sont pas des éléments de statistiques anonymes; n'importe lequel d'entre nous, vaquant tranquillement à ses occupations quotidiennes, peut subitement devenir l'un d'eux.

Décès

MARTIN PAQUETTE

Martin Paquette (enfant), de Thurso, P.Q., est décédé subitement lundi 19 fév., 68, à l'âge de 5 ans. Outre son père et sa mère, M. et Mme G. I. les Paquette (Micheline Lécuyer), il laisse ses grands-parents paternels, M. et Mme Arthur Paquette de Hull, sa grand-mère maternelle, Mme Arthur Lécuyer de Gracefield, P.Q., 1 soeur, Chantal. La dépouille mortelle fut exposée aux salons funéraires J. Bruno Villeneuve, 134 rue Alexandre à Thurso, d'où eut lieu le départ du cortège funèbre mercredi le 21 février à 2,45 p.m. pour la cérémonie des Anges en l'Eglise St-Jean-l'Évangéliste de Thurso à 3 hres. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Le roi des bas prix

Chez Guy

TEL. 25

ST-ANDRÉ-AVELLIN

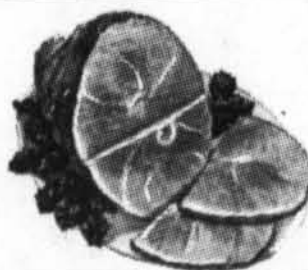
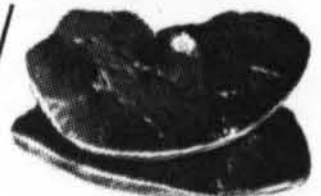
Guy Bisson, prop.

BOEUF DE L'OUEST

Spéciaux les 15-16-17 et 22-23-24 fevrier

Dindes env. 12 lbs ... 41¢ lb
Boeuf haut de côte ... 55¢ lb
Saucisses lard/boeuf 49¢ lb
Chops de lard maigre.. 69¢ lb

Kam viande a lunch
2 bte /89¢



Papier toilette
10 rouleaux
1.00

Pommes No. 1 McIntosh 5lbs/49¢
Détergent Mir 2 btle 59¢
Bologna au compset ... 34¢ lb
Poitrines poulet 59¢ lb
Roti boeuf croupe complet 39¢ lb

Jambon Cottage Rolls 69¢ lb
Bacon slab complet 49¢ lb
Chops de boeuf 69¢ lb
Steak boeuf ronde 79¢ lb
Cuisses poulet 49¢ lb



TEL. 147 **BENOIT WHISELL** C.P. 55
ENRG.
PIÈCES ET ACCESSOIRES D'AUTO **HANDY ANDY**
ST-ANDRÉ-AVELLIN

St-André-Avellin

DECES.

CHARRON: Mme Lionel Charron (Lorenza Lalonde) décédée, le 17 fév. 68, à l'âge de 72 ans et 8 mois. Mariée en premières noces à Orphila Charlebois et en secondes noces à Lionel Charron qui lui survit. Elle laisse aussi dans le deuil: 1 fille, Ernesta (Mme Conrad Hotte), 8 petits-enfants, 3 frères: Eugène de St-Jérôme, Cléophas de St-Emile de Suffolk, et Ovíla de Amos; 2 soeurs: soit Mme Ovíla Paulin de Sudbury, et Mme Desjardins (Yvonne) de St-Jérôme. La dépouille reposa à la maison funéraire Whissell et Gourd à St-André-Avellin d'où eut lieu le départ mardi le 20 fév., à 9, 50 a. m. pour le service à l'église paroissiale. Inhumation au cimetière du même endroit.

CATECHESE DES ADULTES.

La 6e conférence de cette catéchèse aura lieu jeudi le 22 fév., en la salle municipale de St-Sixte. Un autobus prendra les passagers en face de l'église de St-André. Départ à 7, 15 P. M.

MESSIEURS LES CULTIVATEURS UNE PLUME A VOTRE CHAPEAU

Le Devoir de Montréal, dans

son édition du 16 février qualifie de franchement impressionnant le mémoire que l'Union Catholique des Cultivateurs a présenté au gouvernement mercredi dernier.

"On y sent partout" dit le journaliste "une très grande ouverture au progrès qui ne fait pourtant jamais perdre à nos cultivateurs le sens inné des réalités."

Ayant donné la substance du mémoire, l'auteur conclut par le paragraphe suivant:

"Il est bien difficile de ne pas souscrire à pareil programme. D'autant plus que, en le préconisant, les cultivateurs démontrent qu'ils n'attendent pas tout de l'Etat - celui-ci de vra sans doute continuer à accorder des subsides à la production ou à la consommation, car il n'est pas d'agriculture qui puisse vivre autrement - mais qu'ils sont prêts à se discipliner eux-mêmes.

C'est sûrement là la plus grande preuve de leur sincérité."

Nos braves nourriciers de l'humanité ont souvent mérité un tel témoignage.

BRAVO à ceux de chez nous et à tous ceux de "la Belle Province".

R. Ch.

Activités

à Plaisance

Samedi dernier avait lieu à l'aréna de Papineauville une partie de ballon-balai entre Plaisance et Papineauville. La partie se termina 2-2 après du supplémentaire.

Décès:

M. Armand Sarazin est décédé à l'âge de 80 ans et 3 mois. Les funérailles ont eu lieu lundi après-midi.

Nous souhaitons Bonne Fête à Mlle Liette Ménard de la part de ses parents.

Bantam:

Michel Malo meilleur défense, dans la région Papineau, Gilles Blais meilleur gardien de but de la région Papineau, Gilles St-Pierre meilleur compteur de Plaisance.

Nous invitons tous les gens de Plaisance à venir se procurer des livres à la bibliothèque, à chaque semaine.

Bon voyage

Nous désirons souhaiter bon voyage et bonnes vacances à Mme Adolphe Bélisle et sa fille Marie-Claire de Laval-des-Rapides qui visiteront la Barbade du 18 fév., au 1 mars, de la part de leurs parents et amis de St-Emile de Suffolk et de Laval-des-Rapides. Profitez du soleil.

A M. et Mme Gilles Lanthier, de St-André-Avellin qui sont présentement en vacances à Capulco au Mexique, Gilles et son épouse seront de retour à la fin du mois.

Joyusetés de St-André

La plus perdue de toutes nos journées est celle où l'on n'a pas ri. (CHAMFORT)
Roméo: Tu es bien arrivé, SERAPHIN, Je voudrais que tu me donnes un conseil. Tusais, Séraphin: Pas trop vite, M é o (Il se "questionne" le menton de la main droite)... Ouais... t'as bien dit donner hein?... Ouais... C'est que je ne veux pas que tu prennes des "accoutumances". Le mieux que je pourrais faire ça serait de te le PRETER.

INSTRUCTION:

DEFENSE AUX ETUDIANTS de lire ce qui suit:
Je me sers des animaux pour instruire les hommes.

Lafontaine,
R. Ch.

Chénéville

Mon journal

Un accident est survenu dimanche au soir au pont du Merisier à Ripon; Les blessés sont Jacques Bélanger et Lorraine Hotte de Chénéville et M. Dugas de Duhamel; tous les blessés ont été transportés à l'hôpital de Buckingham.

FIANCAILLES:

Paul Lalonde fiancé à Mlle Francine Pilon. Nos félicitations et meilleurs voeux, de la part des paroissiens de Chénéville.

SPORTS / Mardi le 13 février.

Chénéville défait Thurso au compte de 10 à 5.

Les compteurs du Chénéville.

André Robillard	3
Paul Lalonde	3
Roger Chabot	2
Don Saliba	1
Guy Dinel	1

Dimanche le 18 février.

Partie nulle entre Montebello et Chénéville au compte de 5-5. Les compteurs du Chénéville: André Robillard (1), Paul Lalonde (2), Roger Chabot (1), Alain Maillé (1). Prochaine partie vendredi le 23 février, contre Namur.

Les compteurs de francs butts du Chénéville:

André Robillard	16
Don Saliba	12
Paul Lalonde	11
Roger Chabot	10
J. - Guy Maillé	7
Marcel Lavallée	6
Guy Dinel	5
Alain Maillé	5
Réjean Maillé	4
A-Jean Massie	3
Donald Bédard	3
Yves Pilon	2
Germain Massie	2
Pierre Boileau	2

Remerciements

Mme Arthur Maxime Poirier et ses enfants désirent remercier bien sincèrement tous ceux et celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Poirier survenu le 8 février 1968, à Ripon.

DUPONT - La famille Dupont désire remercier tous les parents et amis qui, à l'occasion du décès de Mme Albert Dupont survenu le 27 janvier 68, lui ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, télégrammes, messages de condoléances, visites, ou assistance aux funérailles.

Message de sympathie

A la famille de M. et Mme J. Paul Boyer de St-André-Avellin, éprouvée par le deuil, nous offrons nos plus sincères sympathies de la part de Mme Elzéar Maril et de M. Euclyde Bourgeois de Miami, Floride.

Mon journal c'est d'abord cet hebdomadaire qui m'apporte des nouvelles de la vie qui monte, de la vie qui passe dans mon patelin, dans ma région: VALLEE de la PETITE-NATION.

Même dans les grandes villes où se publient de nombreux quotidiens et du matin et du soir, on y trouve quantité d'hebdos parce que partout on croit en la devise: "MIEUX SE CONNAITRE POUR MIEUX SE SERVIR".

Pour moins d'un sou par jour le personnel de Vallée de la Petite-Nation vous parle de saines et fait partager les péripéties de ceux qui vivent près de chacun de nous. Vous y trouvez aussi des articles d'intérêt provincial, national et mondial. Mais pour garder un journal local de plus en plus vivant et intéressant il faut nécessairement pouvoir compter sur la collaboration de TOUS. Parlez de vos joies et vous semez la gaieté. Deuil et maladies sont lourds à porter; vivez la sympathie de tous en les faisant connaître. Vous avez des projets d'intérêt général, vous avez remporté un succès, vous avez capturé une belle bête de nos forêts une belle truite de nos rivières, enfin il y a tant de choses qui se passent chez nous et qui intéressent tout le monde... Racontez-nous ça.

Pour vous servir et d'ici jusqu'à nouvel ordre, envoyez toutes communications à Case Postale 120, St-André-Avellin, ou téléphonez 181.

R. Ch.

Retraites conjugales

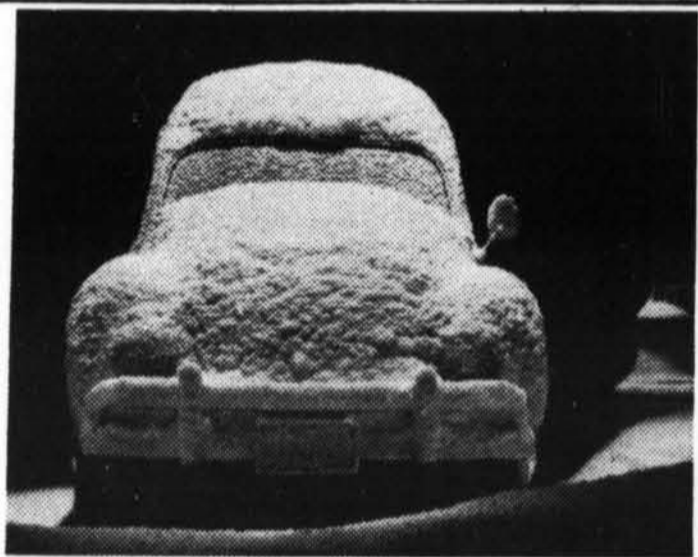
La nouvelle formule des retraites CONJUGALES répond vraiment aux besoins des couples de notre époque, car une bonne partie du programme est réservée au dialogue.

Venez passer quelques jours, avec nous, afin d'améliorer votre dialogue, car vous le savez quand le dialogue existe dans un foyer, il fait bon y vivre.

Dès aujourd'hui, composez 777-2705 et réservez votre place pour la RETRAITE du 23 au 25 février ou pour la RECOLLECTION du 3 mars.

Quand on croit à l'amour

Oui, croire à l'Amour. Un amour fort, profond, large. Nul autre que l'amour pour Dieu et épanoui en amour total et senti de tous les hommes. Un amour fait d'oubli de soi, de recherche de l'autre, d'accueil. N'est-ce pas ce que demande l'Eglise par son Concile Vatican II? Le Frère Jésuite, par la donation de lui-même qui embrasse toute son existence, croit à l'Amour. Plus riche est sa vie et plus riche est la vie de l'Eglise. Frère Jésuite: Pourquoi pas? - "Jésuites Canadiens, Service d'Information", 905 chemin Tiffin, Cité Jacques-Cartier, Qué.



Des idées toutes chaudes pour les accessoires d'hiver Volkswagen.



HOUSSE DE VOLANT
RECHAUFFE BATTERIE.

HOUSSE DE SIEGES EN TARTAN.

TAPIS DE SOL EN FIBRE DE COCO

ELEMENT DE CHAUFFAGE DU CARTE-MOTEUR

CHAUFFERETTE D'INTERIEUR D'AUTOMOBILE

Garage R. HOTTE

428-4251

Cheneville

HOTEL DES MONTS

LICENCE AU COMPLET

Tous les chemins conduisent à Montpellier
Plaisirs pour tous

CHAMBRE ET PENSION - ENDROIT TOURISTIQUE

Grill - Danse - Orchestre

TEL. 2571

MONTPELLIER, QUE.

Orchestre "Les Carousels" tous les samedis

Terrain avec piste de 2 milles
entretenu pour auto-neige

Laberge:

Crise d'autorité et de leadership dans le syndicalisme

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a soutenu, dans le cadre d'un stage d'éducation du Conseil du Québec de la Fraternité des charpentiers et menuisiers d'Amérique (FTQ-CTC), qu'il y a actuellement une crise d'autorité et de leadership dans le mouvement syndical, partout où celui-ci est encore vivant et puissant, comme en Amérique du Nord, en Grande-Bretagne, etc.

Le porte-parole de la FTQ, qui s'adressait à un groupe d'agents d'affaires syndicaux, de dirigeants locaux et de délégués de chantiers, a expliqué, que cette révolte des membres contre la direction de leurs syndicats se manifeste notamment par des grèves spontanées par des lignes de piquetage devant des permanences syndicales, par des appels à l'opinion publique par le moyen de la presse, par des changements d'allégeance syndicale et par des renversements de "gouvernements syndicaux" en place depuis toujours.

M. Laberge assimile cette crise d'autorité dans le syndicalisme à celle qui sévit dans l'ensemble de la société, dans les institutions d'enseignement, à l'intérieur des partis politiques comme dans l'intimité même des gouvernements, au cœur de la cellule familiale. Selon lui, le temps est désormais révolu où des dirigeants syndicaux pouvaient commander l'obéissance aveugle et la loyauté indéfectible de leurs membres.

Et pourtant, de poursuivre le président de la FTQ, le syndicalisme a un besoin certain de discipline parce qu'il est constamment en conflit avec le patronat et les élites traditionnelles de la société. "En même temps, dit-il, qu'il est le Parlement des travailleurs, le mouvement syndical est une armée en marche dont la puissance et l'existence même peuvent être sérieusement compromises par l'anarchie, même militante, qui se manifeste de plus en plus dans ses rangs."

M. Laberge soutient que lorsqu'il y a crise d'autorité dans un mouvement qui a besoin de discipline pour survivre et combattre, c'est qu'il y a crise de leadership. Et comme, dit-il, la solution à ce problème ne peut être l'anarchie, il faut que le syndicalisme "s'écrive" de nouveaux leaders, qui commandent le respect par leur compétence et leur courage et qu'il fasse des emprunts limités à l'extérieur, notamment dans le monde universitaire.

D'après le leader syndical, "les travailleurs n'ont plus aucun respect pour le patineur de fantaisie, pour le fabricant en série de compromis insignifiants pour celui qui s'accroche à son poste au prix de toutes les compromissions."

Et M. Laberge de continuer: "Les syndiqués tiennent à faire valoir leur point de vue, à conserver le contrôle démocratique de leurs institutions syndicales, mais ils s'élisent démocratiquement des dirigeants pour diriger, précisément, et non pour suivre. Le dirigeant syndical de demain devra, bien sûr, se soumettre aux décisions de la majorité, comme l'exige notre régime démocratique, mais il ne commandera le respect des travailleurs, il ne sauvegardera la discipline essentielle à l'action syndicale, qu'en choisissant d'abandonner son poste, en certaines circonstances, plutôt que de se laisser réduire à un rôle de simple exécutant."

"De même, conclut-il, que les travailleurs ne sont plus disposés à obéir aveuglément à leurs dirigeants, de même ne veulent-ils pas davantage de

dirigeants prêts à céder à tous leurs caprices et fantaisies pour se maintenir en place. La démocratie syndicale doit four-

nir à des travailleurs de plus en plus éclairés et exigeants, des leaders de plus en plus compétents et courageux."

Très bientôt: les gagnants du Concours 28 jours

C'est (enfin!) cette semaine que le 4e Concours 28 jours de Jeunesse oblige fera des heureux, et les téléspectateurs de Radio-Canada pourront en être témoins.

Les noms des gagnants seront proclamés:

— à l'émission *le Club des Jnobs* du lundi 26 février à 18 heures, pour la catégorie interprètes;

— à l'émission *les Copains d'abord* du mercredi 28 février même heure, en ce qui concerne les catégories photos et bandes dessinées;

— à l'émission *Quand passe la chanson* du jeudi 29, en ce qui a trait à la catégorie auteurs-interprètes.

On sait que les 10 grands lauréats du 4e Concours 28 jours de Jeunesse oblige partiront pour la Martinique en avril. Leur guide: un grand ami des jeunes et de la Martinique, le Père Ambroise.

De plus, les deux gagnants de la catégorie interprètes seront invités à donner deux semaines de

représentations Chez Clairette, cette populaire et dynamique boîte à chansons de la Métropole. Quant au gagnant de la catégorie photos, il verra son oeuvre reproduite dans la revue Photo-Canada.

Nous rappelons maintenant ici les noms des membres du jury de chaque catégorie.

Pour la catégorie interprètes: Clairette, présidente du jury; Marc Gélinas, François Cousineau.

Pour la catégorie auteurs-interprètes: Pierre Létourneau, président; Michèle Alain, diseuse d'Ottawa; Aurèle Lecompte, pianiste de la même région.

Pour la catégorie photographies: trois photographes reconnus: Jean-Pierre Payette, président; Antoine Désilets, Ronald Labelle.

Pour la catégorie bandes dessinées: Clémence Desrochers, présidente; Raymond Lévesque, Roch Poisson, journaliste.

Bonne chance à tous!

MODIFICATION DU PROGRAMME

D'EMISSIONS DU TIMBRE DE 1968

Le ministre des Postes, l'hon. J.-P. Coté, a annoncé aujourd'hui que 3 timbres commémoratifs, en l'honneur de personnalités marquantes de l'histoire du Canada, seraient ajoutés au programme d'émissions de 68 des Postes Canadiennes.

Le premier de ces timbres, dont l'émission aura lieu le 7 août, célèbre le 150e anniversaire de la naissance de George Brown, un des Pères de la Confédération. Il sera suivi, le 4 septembre, d'un timbre en l'honneur d'Henri Bourassa, un des premiers nationalistes canadiens, né il y a cent ans. Le troisième timbre rappelle le cinquantenaire du décès de John McCrae, à la fois soldat, physicien et poète, dont le poème "In Flanders Fields" est l'un des mieux connus de ceux que nous devons à la plume d'un Canadien. Coïncidence remarquable, le timbre McCrae sera émis le 6 novembre, soit à la même date que celui du cinquantenaire de l'Armistice de 1918 déjà annoncé.

Les timbres qui marquent la naissance de Brown et celle de Bourassa, tous deux journalistes, ont en commun le fait qu'ils honorent le riche héritage linguistique du Canada. George Brown a été non seulement un des Pères de la Confédération, mais aussi le fondateur du journal de langue anglaise, le TORONTO GLOBE. Henri Bourassa est le fondateur du quotidien, de langue française, LE DEVOIR.

Voici la liste modifiée du programme d'émissions que nous a communiquée M. Coté:

Geal gris	: le 15 février
Bicentenaire des premières lectures d'instruments de météorologie	: le 13 mars
Narval	: le 10 avril
Décennie hydrologique internationale	: le 8 mai
Tricentenaire du voyage du NONSUCH	: le 5 juin
Jeu de crose	: le 3 juillet
150e anniversaire de la naissance de George Brown	: le 7 août
Centenaire de la naissance d'Henri Bourassa	: le 4 septembre
Noël (deux valeurs)	: le 9 octobre
Cinquantenaire de l'armistice de 1918	: le 6 novembre
Cinquantenaire du décès de John McCrae	: le 6 novembre

**HOTEL
MOTEL**

Seigneurie Inc.

Tel. 423-6339

R. 8, PAPINEAUVILLE, P.Q.

VENDREDI, 23 FEV.

Pour la danse

MUSIQUE CONTINUELLE AVEC
ORCHESTRE SUPPLEMENTAIRE

"Les Idoles"

SPECTACLE A 12.30 A.M.



**Hercule canadien
et sa troupe**

ENEZ VOUS AMUSER EN
FOULE AU CARNAVAL DE
MONTEBELLO

SAM., DIM. - 24-25 FEV.

**Jacline
Guy**

CHANTEUSE

Lola Guy

DANSEUSE



ATTRACTION SPECIALE DIMANCHE

COURSES DE SKI-DOO

ENREGISTREMENT POUR LA COURSE A 2 HRES P.M.

SOUPER AUX FEVES AU LARD

DE 6 A 8 HRES AU MOTEL

INVITATION A TOUS

Vendredi, samedi
et dimanche - dan-
se avec orchestre
LES TYRANTS



Semaine du 24 février au 1er mars 1968

ici télévision

CBFT/2 MONTRÉAL CBVT/11 QUÉBEC
CBAFT/11 MONCTON CBOFT/9 OTTAWA

* = COULEUR

Samedi, 24 février

13 h 45—LES QUATRE SAISONS
La ferme de Haute-Rive (deuxième visite). Etude de la production de pommes de terre de semence en compagnie d'Alphonse Gauthier.

14 h 00—ELLES
Animateur: Jean-Claude Cardinal; interviews: Myriam Magnan.

15 h 00—CINÉMA
La Salamandre d'or. Aventures de Ronald Neame, avec Trevor Howard, Anouk Aimée et Jacques Sernas. Un archéologue anglais, en mission en Tunisie, prend connaissance d'un trafic d'armes. Il met en pratique un proverbe grec gravé sur la base d'une salamandre d'or pour faire face à la musique et triomphe.

16 h 30—IMAGES EN TÊTE
Animateurs: Danielle Sauvage et Pascal Gélinas.
Entrevue avec Arthur Lamothe. Extraits de "Poussières sur la ville".
"Les Bûcherons de la Manouane", reportage de Fernand Dansereau.
"Les Ananaks", reportage de René Bonnière.

18 h 30—TÉLÉJOURNAL
18 h 35—LANGUE VIVANTE
Sketch humoristique de Jovette Bernier intitulé "La Glorieuse Epouse du ténor", avec Catherine Bégin et Pierre Thériault.
Réponse au courrier par Jean-Marie Laurence. Animatrice: Janine Paquet.

19 h 00—PERDUS DANS L'ESPACE
Science-fiction de S. Martin, avec Guy Williams, Jane Lockhart et Mark Goddard. "A l'ouest de Mars". Personne dans l'espace ne peut se mesurer avec Zeno.

20 h 00—CHER ONCLE BILL
Comédie, avec Brian Keith et Sebastian Cabot. Felix rencontre, dans un parc où il a conduit les jumeaux, une femme qu'il a jadis courtisée. Elle l'incite à retourner en Angleterre au service du duc pour qui il travaillait alors.

20 h 30—LA SOIRÉE DU HOCKEY
Les Rangers de New York rencontrent les Canadiens de Montréal, au Forum.
Commentateurs: René Lecavalier, Jean-Maurice Bailly et Lionel Duval.

22 h 15—LES COUCHE-TARD
Avec Jacques Normand et Roger Baulu.

22 h 45—TÉLÉJOURNAL
22 h 55—CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION
23 h 00—NOUVELLES DU SPORT
CBOFT—SPORTS

23 h 15—CINÉMA
Seul ou avec d'autres. Etude de mœurs réalisée par Denys Arcand, Denis Héroux et Stéphane Venne, avec Nicole Brûlin, Pierre Létourneau, Marie-Josée Raymond, Michelle Bouillon et Marcel St-Germain. Une jeune fille de la faculté des lettres fait connaissance avec l'université et quelques-uns de ses nouveaux collègues.

CBOFT—CINÉMA
La Tête d'un homme. Drame policier de Jean Duvivier, avec Harry Baur, Ingrid Bergman et Gina Manes. Le commissaire Maigret poursuit jusqu'à son dernier retranchement le véritable meurtrier d'une vieille dame.

Dimanche 25 février

14 h 00—L'ENFANT DU CIRQUE
Film de Robert Walker, avec Mickey Braddock et Noah Beery. "L'Adieu au cirque". Corky ne peut vivre avec sa tante Martha. Il veut retourner au cirque.

CBVT—VARIATIONS
Récital.
14 h 30—CENT MILLIONS DE JEUNES
"El Cordobes". Reportage de l'O.R.T.F.

15 h 00—DU SPORT ET DES HOMMES
Le Carnaval de Québec.

16 h 00—LA FLÈCHE BRISÉE
Aventures avec John Lupton et Michael Ansara. "Le Sacrifice". Le chef des Apaches, Cochini, doit faire face à de nombreux problèmes.

16 h 30—PARTOUT
Choix des meilleurs magazines européens.
"Le Coeur". Reportage de l'O.R.T.F.

17 h 00—LE PARADIS TERRESTRE
Etude psychologique de Réginald Boisvert.
Grégoire Dampousse
Irène Dampousse
Jean Lajeunesse
Gisèle Schmidt
Henri Lesieur
Bertrand Gagnon
Laurette Lesieur
Béatrice Picard
René Cousineau
Paul Hébert
Claire Cousineau
Monique Lepage
Louis Papineau
Yvon Bouchard

17 h 00—AU BOUT DE MON ÂGE
Réflexions sur le sens de l'amour, de Dieu, de la mort, par des adultes de tous les milieux.
Invité: Gilles Vigneault (1re partie).
Interviewer: Pierre Paquette.

17 h 30—L'HEURE DES QUILLES
Parties disputées au Salon Laurentien entre les gagnants des tournois hebdomadaires.
Commentateurs: Yvon Blais, Guy Ferron et Gérard Richard.

18 h 30—TÉLÉJOURNAL
18 h 35—ATOME ET GALAXIES
Les transports en l'an 2000: les poids-lourds. Une révolution dans les poids-lourds: le terraplane sur coussin d'air. Son fonctionnement, son utilisation, particulièrement dans les régions qui ne possèdent pas de réseau routier. Invité: M. Jean Bertin, président de la Société de

l'aérotrain, en France. Animateur: Raymond Charette.

19 h 00—WALT DISNEY PRÉSENTE
"Le Petit Monde du gardien de phare". Un gardien de l'île Anacapa, près des côtes de Santa Barbara en Californie, nous prouve que la vie d'un vieillard solitaire dans une île peut être très intéressante.

20 h 00—LES BEAUX DIMANCHES
Soirée au Théâtre Alcan. "Lorsque l'enfant paraît".
Pièce d'André Roussin racontant les débuts d'un sous-secrétaire d'Etat et de sa famille.
Janine Sutto
Olympe Jacquet
Jean Dalmain
Charles Jacquet
Jacques Brouillet
Georges Sophie Clément
Annie Marjolaine Hébert
Madeleine Louise Forestier
Thérèse Suzanne Langlois
Charlotte François Rozet
M. Jacquet

22 h 00—2 + 1
Entrevues, par l'animateur Louis Martin et un journaliste, d'un personnage de l'actualité.

22 h 30—GRAND NORD
"Les Femmes du Yukon". Documentaire sur la vie des femmes blanches qui habitent le Yukon: ménagères, institutrices, "saloon girls", auxiliaires sociales. Texte: Serge Deyglun. Narrateur: Henri Bergeron.

23 h 00—TÉLÉJOURNAL
23 h 10—CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION
23 h 15—SPORTS-DIMANCHE
23 h 30—D'HIER À DEMAIN
"L'Homme à la recherche de son passé: les Etrusques" (3e et dernière partie). Documentaire sur les Etrusques réalisé par Pierre Barde, avec Raymond Bloch. La vie et l'art des Etrusques. Rôle important de la femme en Etrurie. Sculptures, fresques, statuettes. Narrateurs: Jo Excoffier et Henri Stierlin.

CBOFT—D'HIER À DEMAIN
"L'Homme à la recherche de son passé: les Etrusques" (2e partie). Documentaire sur les Etrusques réalisé par Pierre Barde, avec Raymond Bloch. Technique moderne et archéologie. Utilisation d'un magnéto-mètre à protons pour découvrir des tombes.

16 h 00—BOBINO
Dessins animés, avec Guy Sanche et Paule Bayard.

16 h 30—LA BOITE À SURPRISE
"Le Pirate Maboule", avec Jacques Létourneau (le pirate Maboule) et Edgar Fruittier (Loup-Garou). Le pirate Maboule et son fidèle serviteur, Loup-Garou, font le tour du monde.

17 h 00—LINUS
Bandes dessinées mettant en vedette Linus, roi de la jungle, un lion entouré d'une ribambelle d'animaux.

17 h 30—LES HOMMES DE L'ESPACE
Feuilleton de Walter Doniger, avec William Lundigan. Un voile de mystère entoure la mort de trois membres de l'équipage d'un colonel McCauley pour élucider ce mystère le plongent plus profond. Tout survient lorsqu'un vaisseau spatial est endommagé par des éclats qui semblent être d'origine météorique.

18 h 00—JEUNESSE OBLIGE
"Le Club des Jobs". Animateurs: Mariette Lévesque et Guy Boucher. Concours 28 jours. Interprètes de Montréal et de Winnipeg.

18 h 30—TÉLÉJOURNAL
Nouvelles et météo.
18 h 45—AUJOURD'HUI

19 h 30—JINNY
Comédie fantaisiste, avec Barbara Eden et Larry Hagman. "Le Général". Jinny trouve qu'il est humiliant d'avoir pour maître un simple major. Lorsqu'elle apprend que la secrétaire du général le quitte, elle est persuadée qu'elle pourra le faire nommer général si elle remplit cette fonction. Quand elle apprend qu'un jeune général doit être marié, elle change d'avis.

20 h 00—LE PARADIS TERRESTRE
Etude psychologique de Réginald Boisvert.
Grégoire Dampousse
Irène Dampousse
Jean Lajeunesse
Gisèle Schmidt
Henri Lesieur
Bertrand Gagnon
Laurette Lesieur
Béatrice Picard
René Cousineau
Paul Hébert
Claire Cousineau
Monique Lepage
Louis Papineau
Yvon Bouchard

21 h 00—CHAPEAU MELON ET BOTTES DE CUIR
Aventures policières, avec Patrick Macnee et Diana Rigg.
"Le Retour de Cibernaute".

22 h 00—DOSSIERS
Expo-scopione. Animateur: Raymond Charette.

23 h 00—TÉLÉJOURNAL
Nouvelles et météo.
23 h 10—SUPPLÉMENT RÉGIONAL
CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION
CBVT—NOUVELLES
23 h 30—NOUVELLES DU SPORT
CBOFT—SPORTS

23 h 35—CINÉMA
Deux dimanches. Documentaire sur la ville de Moscou, réalisé par Vladimir Chredel, avec I. Doigoroukova et V. Koretski.

CBOFT—CINÉMA
Cette étrange tendresse. Film policier de Daniel Tynayre, avec E. Martin, Joe Cibrian et Ernesto Bianco. Un écrivain de théâtre recherche son protégé disparu, qu'il héberge dans sa luxueuse demeure. Le jeune homme s'est amouraché d'une danseuse de cabaret à qui l'auteur voulait confier un rôle dans une de ses pièces. Le souteneur de la danseuse est violent et jaloux et l'écrivain le soupçonne d'avoir fait disparaître le jeune homme.

1 h 15—TÉLÉJOURNAL
Nouvelles et météo.

Mardi, 27 février

16 h 30—LA BOITE À SURPRISE
"La Ribouldingue", avec Marcel Sabourin (Mandibule), Jean-Louis Millette (Paillasse), Elisabeth Le Sieur et André Montmorency.

17 h 00—LES CADETS DE LA FORÊT
Aventures de Paul Almond, avec Craydon Gould, Joe Austin, Susan Conway et Peter Tully. "Wendigo". Une petite Indienne fuit dans la forêt. Les cadets s'inquiètent de son sort et partent à sa recherche. Serait-ce elle qui personnifie Wendigo?

17 h 30—LA VIE QUI BAT
"Les Outils des animaux". Quelques exemples des outils dont la nature a doté les animaux: le maringouin avec sa vrille, l'oiseau avec son bec, le loup avec ses griffes.
Texte et animation: Harvey Paradis.

18 h 00—JEUNESSE OBLIGE
"Musique classique". Animateur: Jean-François Senart. Invité: André Mathieu.

CBOFT—SUR LE VIF
Animateur: Jean-Bernard Rainville.

CBVT—TÉLÉ-MAGAZINE
18 h 20—CBVT—NOUVELLES DU SPORT

18 h 25—NOUVELLES DU SPORT
CBOFT—NOUVELLES LOCALES
CBVT—NOUVELLES LOCALES ET RÉGIONALES

18 h 30—TÉLÉJOURNAL
18 h 45—AUJOURD'HUI
19 h 30—LES GLOBE-TROTTERS
Téléfeuilleton de Jack Pinoteau, avec Yves Renier et Edward Meeks. "Le Barrage". Nos deux amis sont engagés à la Manicouagan. Ils cohabitent avec un jeune homme qui a perdu son argent aux cartes.

Avec la participation de Jean Faubert, Jacques Bilodeau, Guy Godin, Edgar Fruittier et Louis Aubert.

CBOFT—IMAGES 67
"La Fleur de l'amitié".

20 h 00—MISSION: IMPOSSIBLE
Aventures, avec Peter Graves, Martin Landau, Barbara Bain, Greg Morris et Peter Lupus. "Opération coeur". L'équipe doit convaincre le président du petit pays Yurava que le chef de la police secrète a l'intention de renverser le gouvernement et de s'emparer du pouvoir.

21 h 00—RUE DES PIGNONS
Téléroman de Louis Morisset. Etude psychologique des espoirs et des déceptions des habitants de la rue des Pignons. Avec Marie-Josée Longchamp, Réjean Lefrançois, Roland D'Amour, Jean Duceppe et Roland Bedard.

21 h 30—MOI ET L'AUTRE
Comédie de Gilles Richer, avec Dominique Michel et Denise Filiatrault. Denise et Dominique, avec un ami, rencontrent par hasard deux anciennes connaissances. Denise voit immédiatement des rivaux, Dominique, au contraire, les trouve très gentilles.

22 h 00—TOUS POUR UN
Jeu-questionnaire mettant à l'épreuve la mémoire et les connaissances d'un concurrent. Sujet: les Jeux Olympiques. Jeux d'été, de 1896 à 1964, et jeux d'hiver, de 1924 à 1964. Texte: Jean Sarrazin. Recherches: Raymond Beauchemin.
Animateur: Jacques Fauteux.
Appels à tous: Guy Ferron.

22 h 30—CAMÉRA 68
Reportage sur un sujet d'actualité.

23 h 00—TÉLÉJOURNAL

23 h 20—SUPPLÉMENT RÉGIONAL

CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION
CBVT—NOUVELLES

23 h 25—CBOFT—SPORTS
23 h 30—NOUVELLES DU SPORT
CBVT—NOUVELLES DU SPORT

23 h 35—CINÉ-CLUB
Le Visage. Drame philosophique de Ingmar Bergman, avec Max von Sydow, Ingrid Thulin et Gunnar Bjornstrand. Une troupe ambulante de magiciens et illusionnistes arrive à Stockholm. Ils sont reçus dans une demeure bourgeoise par un consul et sa femme qui pleurent la mort d'un enfant. La femme demande au magicien de lui expliquer la mort de son enfant.

CBOFT—CINÉ-CLUB
Les Fraises sauvages. Drame psychologique réalisé par Ingmar Bergman, avec Sjöström, I. Thulin et G. Bjornstrand. Cruelle méditation d'un vieillard sur sa longue existence, qui le conduit à rejeter son egoïsme, sa dureté, pour tenter de prouver à son entourage qu'il est capable d'affection et de tendresse.

1 h 15—TÉLÉJOURNAL

16 h 30—LA BOITE À SURPRISE
"O.K. shérif", avec Louis de Santis (Piaf), Yvan Canuel (Equinox), Gil-

Mercredi 28 février

16 h 30—LA BOITE À SURPRISE
"O.K. shérif", avec Louis de Santis (Piaf), Yvan Canuel (Equinox), Gil-

bert Chenier (Jonas), Francine Dionne (Polittine), et Julien Bessette (Desperado). Aujourd'hui: "La Loterie".

17 h 00—ROBIN FUSÉE
Reconstitution des aventures de Robin des Bois à l'ère des fusées interplanétaires.

17 h 30—ULTRAMAN
Série japonaise de science-fiction qui se déroule au Japon moderne. Le professeur Nakatani sollicite l'aide de la patrouille du SIA en vue d'explorer une île inhabitée de l'extrême-Orient. On y fait alors la découverte du légendaire monstre Gohora, immense créature à l'appétit gargantuesque. On tente de transporter cette pièce rare sur le continent.

18 h 30—JEUNESSE OBLIGE
"Les Copalns d'abord".
Animateur: Michel Trahan.
Concours 28 jours. Participants de Montréal et de Winnipeg.

CBVT—TÉLÉ-MAGAZINE

18 h 20—CBVT—NOUVELLES DU SPORT
18 h 25—NOUVELLES DU SPORT
CBOFT—NOUVELLES LOCALES
CBVT—NOUVELLES LOCALES ET RÉGIONALES

18 h 30—TÉLÉJOURNAL
18 h 45—AUJOURD'HUI
19 h 30—À GUICHET FERMÉ
Variétés de Québec. Animateur-vedette: Robert Charlebois. Invités: Louise Forestier et l'orchestre de Léon Bernier. Nouveau visage: Dorothy Berryman.

20 h 00—D'IBERVILLE
Avec Albert Millaire, Jean Besré, François Tassé, Jean Brousseau, Jacques Monod, Gilles Pelletier et Alexandre Rignault. Texte: Guy Fournier.

20 h 30—LA SOIRÉE DU HOCKEY
Les Black Hawks de Chicago rencontrent les Maple Leafs de Toronto, au Maple Leaf Gardens. Commentateurs: René Lecavalier, Jean-Maurice Bailly et Lionel Duval.

22 h 15—LES CAILLOUX
Chansons et musique, avec Les Cailloux et leurs invités: Les Trois Ménéstrels et Ninon Lévesque.
Les Trois Ménéstrels: "La Rose des vents", "La Petite Culotte", "Pas d'alcool" et "Les vaches seront bien gardées".
Ninon Lévesque: "Chanter" et "Si la pluie te mouille".
Les Cailloux: "Si l'amour prenait racine" et "Blues de la vie".

22 h 45—TÉLÉJOURNAL
CBVT—NOUVELLES
23 h 05—SUPPLÉMENT RÉGIONAL
CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION

23 h 15—NOUVELLES DU SPORT
23 h 20—MÉDECINE D'AUJOURD'HUI
"Les Urgences respiratoires chez l'enfant". Invités: Les docteurs Victor Goldbloom, de l'université McGill; Charles Carrier, de l'université Laval; Pierre Beaudry, de l'université McGill, et Fernand Montreuil, de l'Université de Montréal.

23 h 30—SAUVE QUI PEUT
"Cette ville est à vendre". Film policier de Richard Benedict, avec Ben Gazzara. Le propriétaire d'une papeterie menace de fermer les portes de son usine si on ne retrouve pas l'assassin de son fils. Paul Brian, qui se trouvait dans la ville au moment du crime, est le coupable révé. Comment se tirera-t-il de ce mauvais pas?

*CBOFT—SAUVE QUI PEUT
"Guide". Paul Brian évoque l'une des plus terrifiantes aventures qu'il ait vécues. Elle se passe en Nouvelle-Guinée, dans une région occupée par les coupeurs de têtes où un de ses amis s'est fait prendre.

1 h 05—TÉLÉJOURNAL

16 h 00—BOBINO
16 h 30—LA BOITE À SURPRISE
"Picolo", avec Paul Buissonneau (Picolo), Michel Cailloux (Michel le Magicien), Christine Olivier (Colombine), Yves Masticotte (Pantalon) et Guy L'Ecuyer (le Docteur). Aujourd'hui: "Le Présent du sultan".

17 h 00—THIERRY LA FRONDE
Aventures réalisées par Robert Guez, avec Jean-Claude Drouot, Jean Gras, Clément Michu et Robert Rollis. "Le Retour de Thierry". Thierry revient de Brétigny où il a représenté le Dauphin aux pourparlers de paix. Avec Isabelle, il retourne en Sologne pour y retrouver ses compagnons. Pourra-t-il reconstruire sa bande?

17 h 30—BIDULE DE TARMACADAM
Théâtre pour enfants. Avec Ronald France (Bidule), Denise Morelle (Mame Bouline), Monique Rioux (Farinette), Jean-Louis Millette (Spidé) et Gilbert Chenier (Piochon).

18 h 00—JEUNESSE OBLIGE
"Quand passe la chanson".
Animatrice: Louise Latraverse.

CBVT—TÉLÉ-MAGAZINE
18 h 20—CBVT—NOUVELLES DU SPORT
18 h 25—NOUVELLES DU SPORT
CBOFT—NOUVELLES LOCALES
CBVT—NOUVELLES LOCALES ET RÉGIONALES

18 h 30—TÉLÉJOURNAL
18 h 45—AUJOURD'HUI
19 h 30—CHEVALIERS DU CIEL
Aventures de François Villiers, avec Jacques Santi et Christian Marin. Malgré la destruction du repaire des agents étrangers, le brouillage des tirs de fusées françaises continue. Tanguy et Laverdure découvrent l'émetteur. Se servant de Laverdure comme otage, les bandits obligent Tanguy à évacuer les agents de la station clandestine de brouillage et à gagner l'Afrique par l'air.

CBVT—HEBDO-SPORTS
CBOFT—SPORT-ATOUT

23 h 00—TÉLÉJOURNAL
23 h 20—SUPPLÉMENT RÉGIONAL
CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION
CBVT—NOUVELLES

23 h 30—NOUVELLES DU SPORT
CBOFT—SPORTS

23 h 35—CINÉMA
Sols belle et tais-toi. Comédie policière de Marc Allégret, avec Henri Vidal, Mylene Demongeot, Béatrice Altariba et Darry Cowl. Afin de lui éviter la prison, un jeune inspecteur de police épouse une jeune fille qui en est à sa troisième évocation d'une maison de correction. Tout va bien jusqu'au jour où la jeune femme se laisse convaincre par d'anciens camarades de participer à une affaire de contrebande d'appareils photographiques.

CBOFT—CINÉMA
Le Président Haut-de-Coeur. Mélodrame de Roger Ferdinand, avec Harry Baur et Betty Stockfeld. Le procureur général Haut-de-Coeur, victime de ses préjugés sociaux, interdit à son fils d'épouser la fille d'un chef de gare. Le fils passe outre au refus paternel et est chassé. Une jeune femme séduisante se charge à sa façon de ramener le magistrat à des sentiments plus humains.

1 h 15—TÉLÉJOURNAL

20 h 00—COMMANDO DU DÉSERT
Série dramatique de Tom Gries, avec Christopher George, Gary Raymond, Hans Gudegast, Lawrence Casey et Justin Tugg.

20 h 30—À LA SECONDE
Jeu-questionnaire. Animateur: Jacques Boulanger. Coordonnateur: Henri St-Georges.
Participants: Ginette Letondal, Andrée Champagne, Gilles Pellerin et Gratien Gélinas.
Invités: Guy Sanche, Monique Chabot, Pierre Boucher et Hélène Baillegon.

21 h 00—LES DOSSIERS DE L'AGENCE O
D'après une nouvelle de Georges Simenon. Adaptation et dialogue de Jacques Lanzmann et Marc Simenon. Avec Jean-Pierre Moulin (Emile), Pierre Tornade (Torrence) et Marlène Jober (Berthe).

22 h 00—TIREZ AU CLAIR
Table ronde de discussion.
Animateur: Jacques Keable.

23 h 00—TÉLÉJOURNAL
23 h 20—SUPPLÉMENT RÉGIONAL
CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION
23 h 30—NOUVELLES DU SPORT
CBOFT—SPORTS

23 h 35—CINÉMA
Sensu. Drame passionnel de Luchino Visconti, avec Alida Valli, Farley Granger et Massimo Girotti. En 1866, les patriotes de la Vénétie conspirent et patient par l'exil ou la mort leur aspiration à la liberté. Finalement, la guerre est déclarée à l'Autriche. Une jeune femme éprouve une passion violente pour un lieutenant autrichien. Elle trahit les patriotes et va le rejoindre.

CBOFT—CINÉMA
Coincidences. Comédie dramatique de Serge Debecque, avec Serge Reggiani et Andrée Clément. Le jeune bibliothécaire d'un soyeux lyonnais aime la fille de son patron. Celle-ci est destinée à faire un riche mariage et le jeune homme est désespéré.

1 h 15—TÉLÉJOURNAL

16 h 30—LA BOITE À SURPRISE
"Marie Quat'Poches", avec Jani Pascal (Marie Quat'poches), Gisèle Mauricet (Naphaline) et Roland Lepage (Florian Latulippe).
"La Chasse aux souris".

17 h 00—ROUQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.

17 h 30—SKIPPY LE KANGOUROU
Aventures d'un jeune garçon et de son kangourou.

18 h 00—JEUNESSE OBLIGE
"Jeunesse oblige rencontre..."
Animateur: Guy Boucher.
Invité: Pierre Emont, directeur général de la Cité des jeunes, à Vaudreuil.

CBOFT—SUR LE VIF
CBVT—TÉLÉ-MAGAZINE
18 h 20—CBVT—NOUVELLES DU SPORT
18 h 25—NOUVELLES DU SPORT
CBOFT—NOUVELLES LOCALES
CBVT—NOUVELLES LOCALES ET RÉGIONALES

18 h 30—TÉLÉJOURNAL
18 h 45—AUJOURD'HUI
19 h 30—ÂGE TENDRE
Variétés. Animateurs: Philippe Arnaud et Françoise Lemieux.
Invités: Tony Roman, Nanette, Georges Brumel, Johnny Farago et Patsy Gallant.

20 h 30—PREMIER CHOIX
Cet enfant est mien. Mélodrame de Delmer Daves, avec Troy Donohue, Connie Stevens, Dorothy McGuire et Lloyd Nolan. Après dix ans de travail dans une région désertique du Chili, un homme revient à San Francisco avec sa femme et leur fille. A bord du bateau qui les ramène, la jeune fille fait la connaissance d'un jeune homme. C'est le coup de foudre réciproque.

22 h 15—VIVRE
"Les Eteignoirs".
Meneur de jeu: Gilles Pelletier. Animateur: Camille Laurin. Avec Jacques Galipeau (Michel), Hélène Loisel (Corinne), Guy Provost (Roland) et Ginette Letondal (Sophie).

22 h 45—LES AFFAIRES DE L'ÉTAT
Le Parti libéral.

23 h 00—TÉLÉJOURNAL
23 h 20—SUPPLÉMENT RÉGIONAL
CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION
CBVT—NOUVELLES

23 h 30—NOUVELLES DU SPORT
CBOFT—SPORTS

23 h 35—CINÉMA
Sols belle et tais-toi. Comédie policière de Marc Allégret, avec Henri Vidal, Mylene Demongeot, Béatrice Altariba et Darry Cowl. Afin de lui éviter la prison, un jeune inspecteur de police épouse une jeune fille qui en est à sa troisième évocation d'une maison de correction. Tout va bien jusqu'au jour où la jeune femme se laisse convaincre par d'anciens camarades de participer à une affaire de contrebande d'appareils photographiques.

CBOFT—CINÉMA
Le Président Haut-de-Coeur. Mélodrame de Roger Ferdinand, avec Harry Baur et Betty Stockfeld. Le procureur général Haut-de-Coeur, victime de ses préjugés sociaux, interdit à son fils d'épouser la fille d'un chef de gare. Le fils passe outre au refus paternel et est chassé. Une jeune femme séduisante se charge à sa façon de ramener le magistrat à des sentiments plus humains.

1 h 15—TÉLÉJOURNAL

samedi 24
23 h 15

L'organisation du congrès va bon train

"Seul ou avec d'autres"

Radio-Canada met à l'affiche, le samedi 24 février à 23 h 15, Seul ou avec d'autres, qui a été réalisé en 1962 par des étudiants de l'Université de Montréal. C'est là l'une des plus heureuses tentatives de cinéma-vérité tournées au Québec.

Un groupe d'étudiants qui en avaient assez de la sempiternelle revue Bleu et Or décidèrent d'expérimenter autre chose et entreprirent, avec un maigre budget de \$12,000, la réalisation d'un long métrage sur les us et coutumes de la cité universitaire.

Encouragés par l'esprit de la nouvelle vague européenne et les expériences de Jean Rouch sur l'improvisation, Denys Arcand, Stéphane Venne et Denis Héroux, avec l'aide technique de Michel Brault, suivirent avec la caméra une étudiante de première, Nicole, qui aborde la vie universitaire. Elle fait la connaissance de Pierre et, en sa compagnie, au cours de conversations et de promenades, elle



M. BOULIZON et P. LÉTOURNEAU

cherche à se faire une idée du sérieux des relations amoureuses entre étudiants. Les fêtes d'initiation la rapprochent encore de Pierre dont elle s'éprend peu à peu. Entière liberté a été laissée aux protagonistes d'improviser selon la spontanéité du moment.

Signalons que Stéphane Venne a écrit la musique de Seul ou avec d'autres; Michèle Boulizon, Nicole Braun, Pierre Létourneau et Marie-José Raymond en sont les interprètes.

1. REGLES CONCERNANT LES CANDIDATURES A LA DIRECTION

Les candidatures sont reçues jusqu'à midi, le jeudi 4 avril. Les bulletins de candidature doivent être signés par 50 délégués accrédités. Les détails des bulletins seront communiqués après la remise des bulletins au secrétaire-général.

2. FRAIS D'INSCRIPTION

Délégués, remplaçants et délégués honoraires \$35,00
Invités \$25,00
Délégués Jeunes Libéraux de moins de 25 ans \$17,00
Délégués de la F. C. E. U. L. \$10,00

3. HEBERGEMENT

Un bureau d'hébergement pleinement étoffé fonctionne, au 251, rue Cooper. Nous avons réservé chaque chambre d'hôtel et de motel de la région d'Ottawa. A dresser les demandes de retenue de chambre au Comité. Si vous êtes délégué ou remplaçant, vous recevrez une carte de logement avec vos pourboirs. Prière de remplir la carte et de nous la retourner le plus tôt possible.

4. INVITES

Ceux qui ne sont ni délégués ni remplaçants peuvent inscrire au Congrès comme Invités et pourront utiliser les installations du Congrès. Il va de soi, cependant, qu'ils ne pourront voter.

5. CENTRE MUNICIPAL D'OTTAWA

Le Congrès aura lieu dans un bâtiment tout neuf de huit millions de dollars. M. Paul Lafond, notre secrétaire exécutif, qui a organisé les congrès du choix du chef du Parti de 1948 et 1958 ainsi que plusieurs autres réunions du Parti, estime que le Centre Municipal est ce qu'il a vu de mieux encore comme lieu de congrès. Il est vaste (9, 300 sièges) et confortable (tous les sièges sont remboursés). Le parc de stationnement peut recevoir 2,500 voitures.

6. COMMUNICATIONS

Nous avons un actif Comité des communications qui s'occupe des problèmes suscités par l'intérêt intense du public pour notre Congrès. Nous nous attendons à l'inscription de 1,500 représentants de la presse et d'autres organismes de diffusion. Il y aura environ vingt heures de télévision en direct à chacun des deux réseaux.

7. INSTALLATIONS A LA DISPOSITION DES DELEGUES

Nous faisons tout notre possible pour assurer de bonnes dispositions d'ordre matériel ou bénéfique des délégués: interprétation simultanée à toutes les séances, service d'autobus régulier du Congrès entre le centre de la ville et le bâtiment du Congrès, grand service de cafétéria au Centre municipal et Centre d'information du Congrès qui sera raccordé par ligne directe avec tous les hôtels.

8. LES DELEGUES

Ceux qui peuvent être délégués sont indiqués dans l'avis de convocation du Congrès. Si vous voulez le texte de l'avis, veuillez nous écrire. La répartition des délégués est la suivante:

Terre-Neuve	84
Ile-du-Prince-Edouard	62
Nouvelle-Ecosse	132
Nouveau-Brunswick	129
Québec	627
Ontario	731
Manitoba	148
Saskatchewan	136
Alberta	181
Colombie-Britannique	219
Yukon	11
Territoires du Nord-Ouest	12
Total:	2,472

RIPON



AU CARNAVAL DE RIPON. - Le carnaval de Ripon a connu encore cette année un autre succès éclatant. Mlle Marie-Paule Dambremont a été élue reine 1968. On la voit ici en compagnie des duchesses, Mlles Yolande Chartrand, Suzanne Séguin, et Raymonde Corbeil.

Le président de la C.E.Q. :

Le Ministère de l'Education est-il embarrassé ou distrait?

Quand un comité mandaté par un Ministère croit nécessaire de démissionner en bloc et de dire au public qu'il a été paralysé par le Ministère lui-même, le moins que ce Ministère doive faire c'est de donner au public sa version du problème. Le Ministère de l'Education n'a pas eu cette décence. Un mois après la démission du Comité d'étude sur la radio-télévision scolaire, le Ministère continue à faire le mort.

Le président de la Corporation des Enseignants du Québec, M. G.-Raymond Laliberté, s'en est pris en ces termes aujourd'hui à l'attitude du Ministère de l'Education dans l'affaire de la démission du Comité d'étude sur la radio-télévision scolaire. On sait que le 12 janvier dernier, les six membres de ce Comité ont remis leur démission, en expliquant qu'il leur était impossible d'arriver à un accord avec le Ministère sur les objectifs réels et sur le fonctionnement du Comité.

Selon le président de la C.E.Q., le Ministère de l'Education manque de la plus élémentaire courtoisie tant à l'égard du public et des enseignants qu'à l'égard des membres du Comité. Ces derniers, souligne M. Laliberté, sont des universitaires que le Ministère avait lui-même choisis pour leurs études et leur expérience dans le domaine de la radio-télévision scolaire. Le Comité avait la confiance des enseignants, ajoute M. Laliberté, et ceux-ci regrettent que le Ministère laisse tarder, sans explication, l'importante étude actuellement nécessaire en matière de radio-télévision scolaire. Le silence du Ministère devant la démission du Comité trahit-il de l'embarras ou de la distraction?

M. Laliberté se demande si la création récente d'un autre Comité gouvernemental sur la radio-télévision entre en ligne de compte. De toute façon, précise-t-il le gouvernement et le Ministère de l'Education en particulier sont en train, avec des exemples comme celui du Comité sur la radio-télévision scolaire de faire perdre aux enseignants toute foi aux grands appels à la participation et à l'utilité de leur engagement dans les comités gouvernementaux. Cette déception ne peut être atténuée que par une explication claire et prochaine du Ministère de l'Education sur l'affaire du Comité de la radio-TV scolaire.

COLLABOREZ AVEC VOTRE JOURNAL

Nouveau destroyer



NOUVEAU DESTROYER... Voici l'idée que se fait l'artiste du destroyer porteur d'hélicoptères de la marine de la nouvelle classe DDH-280, au sujet duquel les négociations en vue d'un contrat définitif doivent se terminer au cours du mois de mars 1968.

Photo des forces Canadiennes.



Gilles Lanthier

COURTIER D'ASSURANCES

Tél. 73

St-André-Avellin

FUSIONNEZ VOS POLICES EN UNE SEULE

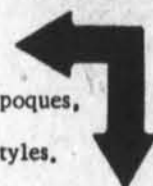
1

. POLICE
. PRIME
. DATE D'ECHEANCE
. REPRESENTANT
. COMPAGNIE

LE BULLETIN DE MADAME

LIAISON

entre deux époques,
entre deux styles.



"Liaison"

Printemps - été 1968
Spring - summer

PAR BY Les Coiffeurs Créateurs Canadiens

C'est une coiffure d'inspiration 1930. Une coiffure aux trois crans classiques; deux d'un côté, un de l'autre. La raie (séparation) est de rigueur. Mais la coiffure LIAISON est moderne et toute jeune dans son interprétation. La nouveauté réside en trois points: un cran pratiquement vertical au milieu du front, une nuque souplement mais fermement bouclée, des volumes discrets mais soulevés du cuir chevelu. Cette coiffure demande des cheveux qui ont jusqu'à 6 pouces de long sur le devant; 4 pouces sur le dessus de la tête; environ 2 pouces sur les côtés et 3/4 de pouce dans la nuque. De toutes les coiffures imaginées depuis nombre d'années, elle sera sans aucun doute celle qui "tiendra" le mieux. Elle sera même presque indestructible si on prend la précaution de pré-ondule la chevelure avant mise en plis.

LIAISON-entre 2 époques: de 1930 à 1968... bientôt 40 ans. Tout indique que les créateurs de mode ont "renflé" un retour vers les années 29-30. Comme les couturiers, les coiffeurs n'oublient pas que l'oeil s'est habitué à d'autres formes et volumes. C'est la raison qui explique pourquoi la coiffure LIAISON paraît vraiment nouvelle bien qu'elle utilise les ondulations d'antan.

LIAISON entre 2 styles: des coiffures ondulées "plaquées" sur le cuir chevelu on était passé aux folles exagérations des chevelures lisses et volumineuses. La nouvelle coiffure reprend l'idée (tellement féminine) des crans mais corrige leur sévérité par des volumes en souplesse.

Après avoir prédit 3 ans d'avance le retour aux coiffures bouclées (coiffure Créole au printemps '65) les Coiffeurs Créateurs Canadiens proposent aujourd'hui aux élégantes, une coiffure qui connaîtra la grande prière populaire... un peu plus tard.

A PROPOS DE CONSERVES

Au début du XIX^e siècle, Nicolas Appert fit une merveilleuse découverte. Il réussit à conserver des aliments d'un e récolte à l'autre. Le procédé était simple: les aliments disposés dans des bocaux de verre étaient plongés dans l'eau bouillante pour un temps plus ou moins long. Depuis, science moderne et technologie ont perfectionné la mise en conserve à un tel point que nous bénéficions de fruits et de légumes à l'année longue.

Si les conserves existent depuis longtemps, il n'en demeure pas moins que souvent, on les connaît mal. Histoire de faire connaissance, voici quelques points à retenir:

Entreposage

Les produits en conserve se gardent à peu près indéfiniment. Cependant, ils conservent mieux leur texture et leur saveur si on les traite avec soin. Les économistes ménagères de la Section des consommateurs, du ministère de l'Agriculture du Canada recommandent de les garder dans un endroit sombre et sec, à température fraîche et constante. Mais attention, l'humidité peut faire rouiller les boîtes. Toutefois, il n'y a aucun danger à utiliser ces produits si la rouille réussit à percer le métal; il y a alors écoulement du liquide.

Vous avez sans doute une bonne provision de produits en conserve. Au fur et à mesure que vous les remplacez, entreposez les nouveaux achats à l'arrière des tablettes de façon, à utiliser en premier les produits déjà entreposés.

Le gel n'endommage pas la saveur, la couleur et la valeur nutritive des produits en conserve.

serve. Cependant, la texture des aliments peut être affectée surtout dans les cas de gels et dégels répétés.

Classement

Les catégories Canada de Fantaisie, Canada de Choix et Canada Régulière n'indiquent pas la valeur nutritive mais la qualité du produit en conserve. Cette qualité est déterminée, par les critères suivants: pour le produit, arôme et saveur, couleur, texture, maturité et uniformité; pour le sirop ou la saumure, couleur et limpidité. Les produits en conserve sont de petites merveilles: il suffit, suivant le cas, de les rafraîchir, quelques heures avant le repas, ou au moment de servir de les réchauffer rapidement dans le jus réduit. Relever d'une pincée de sel et de sarriette, la saveur du maïs et des haricots, ou ajouter oignon, persil, piment et paprika. Les économistes ménagères de la Section des consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada vous suggèrent encore quelques façons originales:

HARICOTS A LA LYONNAISE

1 tasse d'oignon tranché mince
1/4 tasse de beurre
2 boîtes (14 onces) de haricots verts ou jaunes égouttés
1/2 c. à thé de sel
1/4 c. à thé de poivre
1/4 c. à thé de muscade
1 c. à table de jus de citron
1 c. à table de persil haché
2 c. à table de pimiento haché

Sauter l'oignon au beurre environ 5 minutes. Y ajouter haricots et assaisonnements. Couvrir et cuire lentement en brassant de temps à autre. Ajouter

jus de citron, persil et pimiento. 6 portions.

MAIS A LA MEXICAINE

2 c. à table de beurre
1/2 tasse d'oignon
1/2 tasse de piment vert haché
1 boîte (19 onces) de tomates,
1 1/4 tasse, égouttées
2 boîtes (14 onces) de maïs en grain, 3 tasses, égoutté
1 c. à thé de sucre
3/4 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
pincée de cayenne

Sauter au beurre oignon et piment, environ 5 minutes. Ajouter le reste des ingrédients. Couvrir et réchauffer. 6 portions.

BOEUF CREOLE

2 gros oignons tranchés (1 1/2 tasse)
3 c. à table de beurre
1 livre de boeuf haché
1 boîte (19 onces) de tomates
1 1/2 c. à thé de poudre chill
1 c. à thé de sel
1/4 c. à thé de poivre
1 tasse de pois en conserve
1/2 tasse de riz (non cuit)

Sauter l'oignon au beurre environ 5 minutes. Y brunir la viande, 5 à 8 minutes. Ajouter le reste des ingrédients et mélanger. Couvrir et cuire lentement jusqu'à ce que le riz soit tendre (30 minutes environ). 6 portions.

COTELETTES

DE PORC

GLACEES

Scintillante collation du soir aux poires et fromage.

Combien de collations du soir se résument à une fugitive pause sans intérêt gastronomique, qui n'arrive pas à satisfaire les appétits toujours en alerte! Ceci n'est pas le cas lorsqu'on peut profiter des offres généreuses présentées par les fruits frais qui sont à la portée de la main.

Pouvons-nous vous suggérer une collation très appétissante, avec les poires au fromage, qui sont non seulement attrayantes pour l'oeil, mais délicieuses à déguster. Les juteuses et tendres poires d'hiver mûries à point, si tentantes lorsqu'elles sont accompagnées de petites boules de fromages persillées, fabriquées de Roquefort, de cheddar et de fromage à la crème, elles apporteront à la collation du soir, une source d'énergie qui ravivera l'entrain nécessaire pour continuer une joyeuse soirée. Une corbeille de pain croustillant accompagne ce plat délicieux. Les poires contiennent un riche éventail d'éléments nutritifs tout en étant très basses en calories. Essayez-les, vous y reviendrez.

FOI POIRES AU FROMAGE

1/4 lb. de fromage Roquefort émietté (environ 3/4 de tasse)
1 paquet (4 onces) de fromage en crème, ramolli
1/2 tasse de fromage cheddar
1/3 tasse de persil frais finement haché
6 poires d'hiver fraîches

Mélanger ensemble, les fromages Roquefort, cheddar et à la crème. Diviser en 12 portions; former une petite boule avec chaque portion; rouler dans le persil haché. Couper les poires en deux, enlever le coeur. Remplir les cavités avec les boules de fromage. Donne 6 portions.

1 tasse d'oignon tranché
2 c. à table de gras
6 côtelettes de porc
(1/2 pouce d'épaisseur)
1/2 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
1/4 c. à thé de cannelle
1/8 c. à thé de clou de girofle
1 c. à table de cassonade
3/4 tasse de bouillon de boeuf
6 anneaux de pommes pelées
1 c. à table d'amidon de maïs
1/4 tasse de bouillon de boeuf
1 c. à table de jus de citron

Sauter l'oignon dans le gras 5 minutes, retirer de la poêle. Brunir les côtelettes 5 minutes

de chaque côté. Ajouter assaisonnements et sucre au bouillon et verser sur les côtelettes, couvrir, cuire 15 minutes à feu doux. Tourner, couvrir d'oignon sauté et continuer la cuisson jusqu'à ce que la viande soit tendre (10 à 15 minutes, de plus). Placer une tranche de pomme sur chaque côtelette et cuire 5 minutes. Déposer sur un plat de service et garder au chaud. Délayer l'amidon dans 1/4 de tasse de bouillon, ajouter à la sauce et cuire en brassant jusqu'à ce qu'elle épaississe. Retirer du feu, arroser de jus de citron et en napper les côtelettes, 6 portions.

ST-SIXTE

Oui, le Mardi Gras se fête encore à St-Sixte. Samedi soir le 24 février à la salle municipale, musique, danse, loisirs. VENEZ COSTUMES et méritez de magnifiques prix, en plus du prix de présence.

Une soirée épatante pour toute la famille, une soirée d'entraînement et de joie que vous n'oublierez pas. Venez voir et participer. A St-Sixte le plaisir est de rigueur, et on s'amuse ferme. A samedi soir.

Bonne fête

A Mme Benjamin Molloy de St-Emile qui a célébré son anniversaire de naissance ces jours derniers. De la part de M. et Mme Jean-Maurice Molloy, et les enfants.

loy. Bonne fête cher parrain.

A Mlle Danielle Lalonde de St-Emile qui a célébré son anniversaire de naissance le 18 février. De la part de Brigitte, Vivianne et Claudette Molloy.

A Mlle Claudette Molloy de St-Emile qui a célébré son 2e anniversaire de naissance le 22 février. De la part de son père et sa mère, M. et Mme Jean-Maurice Molloy, aussi ses petites soeurs, Brigitte et Viviane et son petit frère Roger.

A M. Hubert Lalonde de St-Emile qui a célébré son anniversaire de naissance le 19 février. De la part de Roger Mol-

Joyeux anniversaire de naissance à M. Joseph Antoine Blais de Montebello qui aura lieu le 22 février, de la part de la famille Henri-Paul Périard de Notre-Dame de la Paix. Merci.

La situation de la femme au Canada

La Commission Royale d'enquête sur la situation de la femme se prépare à tenir ses audiences publiques et vous trouverez sous ce pli un itinéraire provisoire des villes où elles siégeront. A Montréal, les audiences auront lieu du 11 au 14 juin 1968.

Afin de faciliter la lecture des mémoires que vous enverrez à la Commission, puis-je me permettre de vous suggérer de suivre le plan de rédaction ci-joint. Les mémoires sont, en autant que possible, dactylographiés à double interligne au recto seulement de feuilles format ministre, avec une marge de deux pouces. Les organismes et les associations sont priés, de nous les faire parvenir en quinze exemplaires. Les individus peuvent nous envoyer les leurs en une seule copie.

Nous vous rappelons que le 29 février 1968 est la date-limite pour l'envoi de vos mémoires. Dans les cas spéciaux, il est toujours possible de s'entendre avec la secrétaire générale afin d'obtenir un délai.

Nous attirons votre attention sur le fait que les mémoires ne doivent pas être rendus publics avant que l'auteur ou les représentants de votre organisme ne les soumettent officiellement lors d'une audience publique. A ces audiences, seuls seront entendus ceux qui auront présenté des mémoires. Cependant, si le temps nous le permet, le public sera également invité à prendre la parole.

Nous suggérons fortement aux participants de garder en réserve quelques copies supplémentaires de leurs mémoires à l'intention de la presse ou de toute autre personne intéressée, car comme vous le savez probablement, les exemplaires expédiés à la Commission sont réservés à son usage exclusif.

Merci de votre bonne collaboration et au plaisir de vous rencontrer lors des audiences publiques de la Commission.

John Stewart,
Responsable des relations
avec les participants.

COMMISSION ROYALE D'ENQUETE SUR LA SITUATION DE LA FEMME AU CANADA

MEMORANDUM A TOUS LES PARTICIPANTS

SUJET: PLAN POUR LA REDACTION D'UN MEMOIRE.

1° Lettre de couverture:

- rappel sommaire des activités de l'organisme;
- composition du conseil d'administration et, le cas échéant, du comité exécutif; nombre des membres;
- composition du comité qui a rédigé le mémoire ou nom du responsable ou des responsables;
- marche suivie par le comité ou par les responsables, (consultation avec les autres membres, approbation du mémoire par les membres, par le conseil d'administration ou par le comité exécutif, choix des questions étudiées, etc...)
- nom du délégué ou des délégués qui présenteront le mémoire.

NOTA: Dans le cas d'un mémoire présenté par un individu ou par un groupe d'individus, des notes biographiques très courtes seront suffisantes.

2° Préface:

Résumé des principales conclusions et recommandations.

3° Corps du mémoire:

Un texte concis et clair, contenant l'ensemble des données et des faits qui appuient les conclusions et recommandations. Si le mémoire traite de plus d'un sujet, prière de le diviser à raison d'un chapitre par sujet.

4° Conclusions et recommandations:

Chaque recommandation doit être concrète et en rapport avec le mandat de la Commission, incluant lorsque possible les données suivantes:

- les solutions recommandées
- un plan d'action
- les méthodes à utiliser pour la mise en oeuvre
- ce que l'on peut attendre de la proposition dans la pratique
- résultats anticipés
- coûts approximatifs

Ces notes ne sont que des SUGGESTIONS qui pourront vous être utiles dans la préparation de votre mémoire.

N.-D.-DE-LA-PAIX

Le comité des Loisirs désire remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de leur carnaval, soit par leur participation aux activités ou leur aide dans l'organisation.

Félicitations à Liette lère et à ses 3 Duchesses Martine, Rachel et Lucie.

Voici la liste des gagnants des trophées:

Char allégorique = J. G. Bock Laurent Cloutier + Jérôme Martha, Course de ski-doo 18-20F. Michel Hotte, Chénéville, 16 F. Michel Périard N. D. P. 14 F. Marcel Tremblay St-André-Avellin, 10F. Michel Périard - Libre à tous - Michel Hotte, Scies à chafne 3 1/2 F. Réjean Larose - 5 1/2 F. Guillaume Brasseau, Courses chevaux - Jean-Guy Leblanc, St-A. -A. Course Poney - Alain Labrosse St-A. -A. Course de Raquettes : François Fournel et Mlle Claire Lauzon, Meilleur décoration Napoléon Rieux, Concours amateurs - Diane Pilon, Gagnante du tirage de \$100. Louise Laporte, N. D. Paix. Sincère remerciement à ceux qui ont donné des trophées et des prix de présence.

Le souper avait été préparé, par le Comité des Loisirs aidé

de quelques dames. Les dames Fermières ont fait le service.

P. S. Un trophée fut également remis à M. Martel, président.

ELUS MARGUILLERS

Récemment à Notre-Dame-de-la-Paix, en présence d'une trentaine de paroissiens, avait lieu l'élection de deux nouveaux marguilliers, MM. Adéodat Corbeil et Gaston Laframboise, en remplacement de Mme Napoléon Rieux et de M. Roland Perrier, marguilliers sortant de charge. Merci aux anciens, bienvenue aux nouveaux. Les autres marguilliers sont MM. Maurice Côté, Hervé Deschambault, Dieudonné Fournel et Hubert Sabourin.

A partir du 1er mars, le restaurant Chez André opérera sous une nouvelle direction. En effet, M. Napoléon Rieux locataire désire souhaiter la bienvenue à tous.

Napoléon Rieux.

Hissez les voiles

et venez au Salon Nautique

Vous y trouverez des voiliers et des vedettes, des chaloupes, et des périssoires; et, naturellement, d'innombrables accessoires, depuis les remorques pour bateau jusqu'aux barres de direction les plus originales. Le salon 1968 est le 9e Salon nautique national, et cette année est la seconde où cet événement se réunit à la Place Bonaventure. Le nombre des exposants est plus élevé que jamais; celui des bateaux présentés aussi. Et tous semblent indiquer que le nombre de visiteurs battra tous les records.

Le nombre de membres dans les cercles 4-H au Canada a augmenté de 3,614 en 1967, soit 5,2% de plus qu'en 1966. Cet accroissement peut être attribué à bien des facteurs, dont l'un des plus importants est que les programmes 4-H sont adaptés aux besoins et aux intérêts des jeunes. L'augmentation en l'année du Centenaire mérite d'être soulignée à la lumière de la diminution continue de la population rurale du Canada, de faire remarquer James D. Moore, directeur du Conseil 4-H, d'Ottawa, au moment même où, cette semaine, il révélait le nombre des inscriptions.

Le nombre global de membres dans les dix provinces était, l'an dernier, de 72,517, y compris 43,382 filles et 29,135 garçons. Ils faisaient partie de 5,622 cercles, dont le nombre s'est accru de 88 par rapport à 1966. L'âge moyen des membres était de 13,4 ans; beaucoup de ces jeunes s'adonnaient à plus d'une spécialité. Le nombre de projets entrepris par les membres s'élevait à 88,859.

En outre, 16,535 personnes s'intéressant aux jeunes et à leur éducation, ont agi comme animateurs bénévoles de ces cercles. De ce nombre, 14,412 étaient des adultes et 2,123 des 4-H d'un certain âge.

Au cours de l'année du Centenaire, les jeunes 4-H ont été mêlés à un grand nombre d'initiatives tout à fait pratiques qui devraient avoir des conséquences de longue portée.

Un nombre accru de voyages et de Colloque 4-H du Centenaire ne sont que deux exemples de programmes qui ont suscité un enthousiasme nouveau pour le mouvement 4-H, et accru, pour les jeunes leurs possibilités de formation.

EXTRA - EXTRA - EXTRA
AU
MAGASIN
DE COUPONS
à
PLAISANCE
LOT DE TISSUS ASSORTIS
PRIX TRES BAS

Corduroy
bonne qualité
\$1.69 vg

Soie et nylon
\$1.00 vg

A. Forest - 427-6408

SPORT

Ligue Petite-Nation

CLASSEMENT

	PJ	PG	PN	PP	BP	BC	TOTAL
Thurso	16	12	0	4	117	88	24
Chénéville	16	10	1	5	92	52	21
Namur	15	6	1	8	79	96	13
Montebello	16	5	2	9	82	108	12
St-André	15	3	2	10	67	100	8

MEILLEURS COMPTEURS

	Buts	Assists	Total
J. Claude Houle	24	25	49
Yves Lafleur	19	29	48
Réjean Chalifoux	28	10	38
Richard Malette	22	12	34
Léo Cousineau	11	22	33
André Robillard	16	14	30
Yvon Chamailard	12	16	28
Georges Chalifoux	10	18	28
Tom Leggett	11	14	25
Michel Malette	9	15	24
Alain Gendron	15	8	23
Maurice Baril	14	9	23
Alain Rousseau	7	16	23
Georges Quesnel	15	7	22
Richard Lavictoire	12	10	22

La Brasserie Labatt achète Ogilvie Flour Mills Ltée

Les actionnaires de Labatt ont approuvé aujourd'hui la création d'une série d'actions privilégiées qui servira à l'acquisition anticipée d'actions de la Compagnie "Ogilvie Flour Mills Limitée".

Le 26 janvier dernier, la compagnie annonçait qu'elle offrait une action privilégiée cumulative et rachetable de John Labatt Limitée ayant une valeur au pair de \$18.00, portant un taux annuel de dividende de \$1.00, avec en plus \$2.10 en argent comptant, pour chacune des actions communes d'Ogilvie.

Cette offre est ouverte pour acceptation durant une période de temps de trente jours, à la suite d'avis postés aux actionnaires, et ne liera pas la compagnie Labatt, à moins qu'elle ne soit acceptée par les actionnaires, détenteurs d'au moins 60% des actions communes émises.

John H. Moore, président de Labatt, aujourd'hui a annoncé aux actionnaires qu'une équipe de spécialistes a examiné les possibilités d'un élargissement accru des fondations de la compagnie Labatt au Canada, qui maintenant possède des intérêts dans l'industrie brassicole, les vains et les produits chimiques, par l'entremise des compagnies subsidiaires des Brasseries Labatt, soient: Parkdale Wines Ltd et Delmar Chemicals Ltd.

M. Moore dit aussi que la compagnie Ogilvie, de par ses opérations dans la farine, les céréales, les produits de consommation, boulangerie, féculants, chimiques, fourragères, et laitiers, s'intégrera parfaitement aux efforts de développement de Labatt.

"Il y a plusieurs sphères d'intérêt compatible entre les opérations de Labatt et d'Ogilvie", a-t-il dit. "Ces deux compagnies ont fait un travail de recherche considérable sur le gain, le produit brut commun aux deux. Ces deux compagnies se sont dirigées vers le marché des produits de nutrition animale, et notre subsidiaire, Delmar Chemicals Ltd, aujourd'hui fournit l'industrie des minoteries et boulangeries."

Le président de Labatt exprima l'opinion que la combinaison des organisations Labatt et Ogilvie, permettra à Labatt de mieux servir son marché domestique et développera et augmentera d'une façon plus efficace ses marchés outre-frontière. La compagnie possède déjà la bière au Canada, et de deux usines vinicoles, l'une à Toronto et l'autre à Moncton, au Nouveau Brunswick.

"Cette transaction améliorera également les opportunités, pour le genre de bénéfices accrus qui caractérisa les opérations de Labatt durant ces dernières années," déclara M. Moore aux actionnaires.

QUILLES

LIGUE JOYEUX COPAINS

Plus haut triple:	
H. Hermas Lacoste	483
F. Lise Boyer	494
Plus haut simple:	
H. Hermas Lacoste	184
Femmes: Lise Boyer	232

Moyenne des équipes:

Bout'en-train	671
Les Joyaux	662
Gais-Lurons	644
Comète Blonde	635

Classement:

Les Joyaux	78
Comète Blonde	72
Bout'en-train	70
Gais-Lurons	68

Sixième bonspiel annuel Molson

Il nous fait plaisir de vous aviser que nous tiendrons notre sixième Bonspiel annuel au Club d'Hiver de Hull du 1er au 10 mars.

Les enregistrements seront limités à 64 équipes. L'enregistrement des équipes devra se faire le plus tard le 23 février auprès du secrétaire du Bonspiel.

Quelques jours avant le tournoi les clubs seront avisés de la sélection des équipes directement, ainsi que par la voix des journaux.

Les matches commenceront vendredi soir le 1er mars à 6:30 P.M. avec les éliminatoires la fin de semaine suivante, soit les 9 et 10 mars.

Les frais d'enregistrement seront de \$20.00 par équipe. S.V.P. faire parvenir votre chèque avec la demande.

Les trophées perpétuels Molson et Gerry Moreault et Club d'Hiver de Hull seront retenus par les clubs gagnants pour un an. Nous distribuerons également un montant de \$1,000.00 en prix aux membres des équipes championnes et finalistes de ces trois trophées.

Chaque équipe jouera un minimum de deux parties, les 32 premiers perdants joueront pour le trophée Gerry Moreault et les 16 perdants de la deuxième ronde du trophée Molson se disputent le trophée Club d'Hiver de Hull.

Toutes les parties seront de dix manches, sauf les finales, qui seront de douze manches.

Roger LeBourdais.

Un salon nautique plus spectaculaire que jamais

Le 9e salon Nautique National se tiendra à la Place Bonaventure, à Montréal, du 24 février au 3 mars. Il sera ouvert de 12 heures à 22 h 30 du dimanche au vendredi, et de 10 h 30 à 22 h 30 le samedi. Les droits d'entrée seront de \$1.50 pour les adultes et de 50 sous, pour les enfants de 12 ans et moins.

MAURICE RICHARD A DIT :

"Il est vrai que nos jeunes sont parfois trop exploités" (1)

ON DÉPASSE LA LIMITE...

Il m'est souvent arrivé par le passé de me prononcer contre certains responsables du hockey mineur — à tous les échelons, jusqu'au junior — parce que, selon moi, on dépasse définitivement la limite du bon sens et de la logique.

...CAR LE HOCKEY PEUT ÊTRE UNE ARME DE DESTRUCTION...

Si le hockey est un excellent médium pour mouler des hommes... il peut aussi servir telle une arme de destruction quand l'on a affaire à des hockeyeurs bantam, pee-wee, juvénile et junior.

...EN FORÇANT LES JEUNES AU DELÀ DE LEURS FORCES.

Une chose est certaine: bien des organisations de hockey n'ont qu'un seul but en tête — remporter des victoires! On se foute que les jeunes aient à travailler au-delà de leurs forces en tant que le résultat final se fasse voir au classement à la fin d'une saison.

LES DIRECTEURS, GÉRANTS ET PILOTES...

Et moi aussi je partage l'avis que la majorité de ces jeunes qui sont victimes d'une attitude égoïste de la part de leurs directeurs, gérants et pilotes... sont bien souvent brûlés avant même d'en arriver au hockey junior "A".

...NE SONGENT QU'À LA VICTOIRE...

Et que personne ne vienne me dire le contraire. Personnellement j'assiste à un grand nombre de joutes de hockey pour jeunes durant l'hiver — de toutes catégories — et il est évident à presque chaque match que les dirigeants d'équipes ne songent qu'à la victoire. Pas amuser les jeunes et les divertir... mais seulement de l'emporter.

...EN ABUSANT DES VEDETTES.

Et c'est aussi pourquoi les vedettes de certains clubs jouent plus souvent qu'à leur tour alors que les moins doués doivent réchauffer le banc des joueurs.

LES PARENTS DOIVENT INTERVENIR...

Et il semble que la situation se détériore d'année en année. Une seule façon de remédier à cela — et c'est que les parents y fassent quelque chose. Je n'ai pas l'intention de partir une guerre contre quiconque, mais il est grand temps qu'on fasse quelque chose pour ces jeunes qui sont beaucoup trop exploités... seulement pour la gloire de quelques-uns.

...AFIN QUE LES JEUNES PUISSENT SE DIVERTIR SAINEMENT.

Aux parents alors de prendre l'initiative, d'intervenir afin que nos jeunes hockeyeurs en herbe puissent à nouveau se divertir sainement. Et croyez-moi, ils apprendront aussi bien à jouer au hockey, sinon mieux. Sans oublier que tous pourront se divertir, les bons comme les moins bons.

Et n'est-ce pas ce qui devrait être le plus important?

(1) Article paru dans le journal "Dimanche-Matin", le 6 novembre 1966. Chronique: "Maurice Richard vous parle".

N.B. Sous-titres du Service des Loisirs de Montréal.

ANDRÉ HUGUET-LATOURE

Entrepreneur Electricien



VENTE
INSTALLATION
et RÉPARATION



d'APPAREILS ÉLECTRIQUES

SPÉCIALISTE en CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

TÉL.: 428-2791

Chénéville, Qué., (Lac Simon)

Rappels utiles pour les skieuses

Le ski compte toujours parmi les principaux sports pratiqués, par les femmes actives durant les mois d'hiver.

Des journées brillamment ensoleillées et de la neige qui crisse sous les pas - voilà les conditions idéales pour les skieuses chevronnées comme pour les débutantes. Mais toute femme qui fait du ski doit prendre certaines précautions.

Il est important de se rappeler que l'effet du soleil, du vent et de la réverbération est à craindre tout autant en hiver qu'en été. La réverbération peut causer des maux de tête, de la tension nerveuse et de la fatigue oculaire qui peuvent gêner n'importe quelle sortie.

C'est pourquoi vous devez assurer avant tout la protection de vos yeux. Si vous suivez les quelques conseils pratiques suivants, préparés par les chercheurs de la compagnie Muri-ne, vos journées de ski pourront être encore plus agréables cet hiver:

1. Portez toujours des lunettes de ski quand vous dévaliez les pentes neigeuses. Ce point est très important si vous désirez vous assurer une protection maximum contre la réverbération et l'effet du vent. Les lunettes très enveloppantes actuelles se font en une variété de formes et de formats, conçues pour flatter tous les visages et pour s'adapter à toutes les personnalités.

2. Emportez une paire de lunettes de soleil ordinaire que

vous porterez pendant que vous poursuivrez d'autres activités dans la journée, à la station de ski, pour protéger vos yeux contre toute irritation et pour éviter la formation de la fameuse "patte d'oie" quand vous clignez des yeux.

3. Même si vous portez des lunettes protectrices, la réverbération solaire et l'effet du vent peuvent causer de l'irritation. Ayez sous la main un flacon compressible en plastique jaune de lotion pour les yeux, disponible maintenant au Canada, et utilisez des gouttes pour les yeux pour calmer, et soulager les yeux irrités et fatigués en raison d'une exposition trop prolongée aux éléments.

4. Protégez votre épiderme contre les rayons brûlants du soleil au moyen d'une lotion solaire et, le soir, utilisez une bonne crème pour la peau afin de conserver un épiderme doux et un joli teint.

5. Votre nécessaire de ski personnel devrait également comprendre un antiseptique, un remède contre les maux de tête, des pansements adhésifs pour les coupures, un baume pour les lèvres, des mouchoirs en papier et un liniment pour les muscles endoloris.

Des précautions de ce genre peuvent souvent établir toute la différence entre des heures agréables sur la neige d'une part et une sortie qui ne vous laisse que des mauvais souvenirs.

L'offre patronale aux enseignants

Le chef négociateur de la convention collective provinciale des enseignants, M. J.-C.

Leblanc, de même que ses adjoints, MM. C. Jovart (PAPT), et R. Dobie (PACT) ont déclaré aujourd'hui avoir reçu à la table de négociation l'offre patronale concernant les traitements (chapitre 6 du projet de convention syndical).

M. Leblanc a ajouté qu'à première vue, l'offre patronale repose sur des principes que les négociateurs syndicaux n'ont pas encore pu comparer avec ceux qui sont à la base du projet syndical. Il a précisé que, de plus, l'offre patronale bas les échelles de traitements sur une classification incertaine, que la partie patronale tente de soustraire à la négociation et qu'il est plus logique d'inclure le sujet de classification et des charges de travail avant d'essayer d'arriver à une entente au sujet d'une échelle de traitement.

M. Leblanc a en outre déclaré, après avoir pris connaissance de la conférence de presse faite vendredi par M. Marcel Masse, agissant comme le porte-parole des employeurs et il a précisé que la partie syndicale a été étonnée que M. Masse ait fourni à ce stade, des informations à la population en général et que la partie syndicale est encore plus étonnée, que ces informations semblent être plus complètes que celles qui lui ont été fournies.

Concluant, M. Leblanc a dit qu'à cause des différences prononcées dans les salaires des enseignants, il est difficile d'évaluer d'une façon précise l'offre patronale. En conséquence, celle-ci ne rejette ni n'apprécie cette offre, mais qu'une étude en profondeur sera faite cette semaine par le groupe des négociateurs et que, par la suite, cette offre ferait l'objet d'une négociation.

Pour l'instant, toute discussion à propos de ces échelles peut avoir lieu qu'à la table officielle de négociation.

Pour Les Skieuses



Le ski compte toujours parmi les principaux sports pratiqués par les femmes actives durant les mois d'hiver. Pour assurer à vos yeux une protection maximum contre la réverbération et l'effet du vent, portez des lunettes de ski quand vous dévaliez les pentes neigeuses. Les lunettes très enveloppantes actuelles se font en une variété de formes et de formats et sont conçues pour flatter tous les visages. Cependant, même si vous portez des lunettes, le vent et les intempéries peuvent causer de la fatigue oculaire, des maux de tête et de la tension nerveuse. Donc, pour calmer et soulager les yeux fatigués, utilisez des gouttes pour les yeux, présentées dans un flacon compressible en plastique jaune, disponible maintenant au Canada.

Un journal ça ne vit pas à l'air du temps. L'abonnement payé toujours à date ça prouve votre sens des affaires.

NOUVEAUX NOUVEAUX LOCAUX A PAPINEAUVILLE

TOUJOURS DESCHAMBAULT AUTO LTD

Vendeurs d'autos neuves et usagées

Route 8



SYLVIO ST-JEAN
vendeur



FRANK GAUTHIER
gérant.



D. FILIATREAU
vendeur

En démonstration : 35 autos usagées à prix modique

UN DE NOS SPECIAUX

Chevrolet V-8, 1967, tout équipée,
toit rigide Rég.: \$2,750.
Spécial \$2,295.

avec garantie G.M. 36 mois pour payer

U. Deschambault, prop.

Ouvert jusqu'à 10 hres. le soir

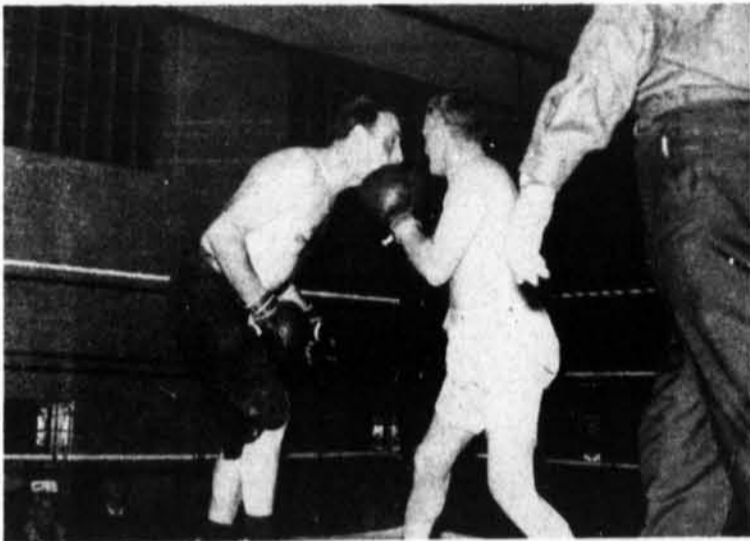
427-6201

Avec assurance gratuite

Reportage photographique

"BEDINE" ET "COTO" A L'OEUVRE.

Les frères Chevaliers avaient organisé durant l'intermission de la soirée de boxe un combat comédie mettant aux prises Kid Bedine Potvin versus Kid "Coto" Paquette, dont voici quelques scènes. La séance s'est déroulée dans les cadres du Carnaval de Fraternité mardi le 13 février à l'école St-Famille.



Le timbre du geai gris



On s'est servi de la lithographie en quatre couleurs pour imprimer le timbre de 5 cents du geai gris des Postes canadiennes, qui a été émis le 15 février 1968.

Le nouveau timbre, qui continue la série de la faune qui s'achèvera dans quatre ans, est le premier que M. Martin Glen Loates ait dessiné pour le compte des Postes canadiennes. M. Loates, qui demeure à Willowdale, en Ontario, jouit de l'estime tant des naturalistes que des profanes pour sa présentation précise et artistique de la vie animale sous toutes ses formes. L'amour de la nature, des recherches assidues et l'observation soigneuse de ses sujets, dans leur propre milieu ont grandement contribué à la maîtrise naturelle qui caractérise ses oeuvres. M. Loates est né à Toronto en 1945.

Les dimensions du nouveau timbre sont de 24 millimètres sur 40, conformément à l'échelle métrique de dimensions adoptée par les Postes pour ses émissions futures. Le timbre est de format vertical et le geai gris mâle est l'ornement principal; la femelle qui est à l'arrière est perchée sur une des branches d'une épinette blanche. La désignation scientifique "Perisoreus canadensis" figure, en petits caractères au bas du timbre, à gauche, juste en-dessus de la version française "Geai Gris" et à droite de l'équivalent anglais "Gray Jay". Le chiffre 5 de la valeur faciale figure au bas du côté droit du dessin. Surmontant le tout, on voit le mot "Canada", et l'artiste a choisi d'encadrer le dessin entier d'un tracé de ha-

chures minces. L'encadrement et les mots sont imprimés en vert; un autre ton de vert moins prononcé est utilisé pour la partie centrale du fond où domine le blanc. Trois autres couleurs, le brun, le noir et le rose, ont été ajoutées pour les nuances discrètes données aux geais gris et aux branches d'épinette blanche sur lesquelles, ils sont perchés.

C'est la CANADIAN BANK NOTE CO. LTD., d'Ottawa qui se charge d'imprimer le tirage entier de vingt-quatre millions de timbres en feuilles de 50. Le service habituel d'enveloppes Premier Jour sera fourni par le maître de poste d'Ottawa 2, (Ontario).

Le geai gris est un oiseau qui abrite les forêts de conifères de l'Amérique du Nord proches à sa reproduction et qui s'étendent sur une bande géographique ininterrompue depuis la Colombie-Britannique et le Yukon jusqu'à Terre-Neuve. L'oiseau adulte mesure habituellement 11 à 13 pouces de longueur et il est plus grand qu'un rouge-gorge et ressemble à un mélange de taille démesurée. Le plumage de ses rejetons est d'un noir couleur de fumée.

Les légendes et les superstitions entourent le geai gris que l'on décrit comme un voleur rusé, sans pour cela être trop méchant, ou comme un malin qui peut changer de forme selon les circonstances. Comme on le voit souvent autour des camps de bûcherons et des huttes de trappeurs, on a dit aussi qu'il est l'esprit de coureurs de bois décédés, et dans les forêts du Nord, les Indiens en avaient une crainte si superstitieuse qu'ils détournaient leurs regards de son nid et ne cherchaient jamais à lui faire du mal.

Le geai gris est un oiseau très familier, audacieux et curieux de nature. Lorsqu'il pénètre dans une tente ou une hutte à la recherche de quelque nourriture, il emporte souvent des articles qui ne sont guère comestibles. En dépit de son impudence, il aime l'isolement, et s'empresse de disparaître dès qu'une colonie humaine s'établit de façon permanente dans les lieux qu'il fréquente.

L'importance d'un contrat de mariage

Quand un homme et une femme décident de se marier, ils se lancent dans une merveilleuse aventure, mais avant de contracter l'engagement le plus solennel et le plus marquant de leur vie, il est sage de signer un contrat de mariage.

Le contrat de mariage est la convention par laquelle les deux futurs époux établissent les conditions matérielles et juridiques de leur mariage, déterminant ainsi le régime matrimonial qui leur est le plus favorable. C'est un contrat d'une très grande importance. La loi a reconnu cette importance en exigeant que ce contrat soit nécessairement passé devant un notaire et ce, avant la célébration du mariage. De plus le contrat de mariage a des caractéristiques assez particulières; ses clauses sont irrévocables après la célébration du mariage et il est permis de faire tout genre de conventions pourvu qu'elles ne soient pas contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs. Il peut contenir des donations de biens présents et futurs et même un mineur peut signer un contrat de mariage avec l'autorisation et l'assistance de ses parents ou de son tuteur, alors qu'il ne pourrait signer un contrat ordinaire.

Notre loi autorise les futurs époux à se faire des donations pour favoriser la fondation du foyer. Alors un futur époux peut donner à sa future épouse un bien qu'il n'a même pas lors de son mariage, entre autre chose, un immeuble qui sera la propriété de l'épouse dans dix ou quinze ans. Mais si une telle donation n'est pas prévue au contrat de mariage, le mari ne peut donner à sa femme de son vivant un tel immeuble.

La principale clause d'un contrat de mariage est le choix du régime matrimonial. Plusieurs facteurs peuvent influencer ce choix: l'état de fortune des futurs conjoints ou de l'un d'eux, le milieu social où vivra la famille, l'état ou la profession des futurs époux.

Le régime légal de notre province est la communauté de biens. Si un couple se marie sans avoir fait un contrat de mariage, il sera

soumis à ce régime. Ainsi tous les biens acquis pendant le mariage formeront le patrimoine de la communauté et, au décès de l'un des conjoints, la moitié des biens appartiendra au survivant, d'où l'avantage fiscal puisque seulement une moitié de la communauté tombera dans la succession de l'époux décédé et sera donc imposable. D'autre part, la mise en commun de l'actif entraîne également la responsabilité commune dans les dettes. Par conséquent, les mauvaises affaires du mari peuvent sérieusement anéantir la communauté.

Si les futurs époux optent pour le régime de la séparation de biens (il faut alors nécessairement un contrat de mariage), le mari et la femme ont alors respectivement l'administration de leurs biens et ils peuvent en disposer librement sans l'autorisation du conjoint. Ainsi le conjoint peut acheter, hypothéquer et donner des immeubles sans le concours de l'autre. Depuis la loi sur la capacité juridique de la femme mariée, cette dernière peut vendre, sous le régime de la séparation de biens, une maison sans le consentement de son mari. La femme étant à l'égal de l'homme, chaque conjoint demeure propriétaire de ses biens et responsable de ses dettes.

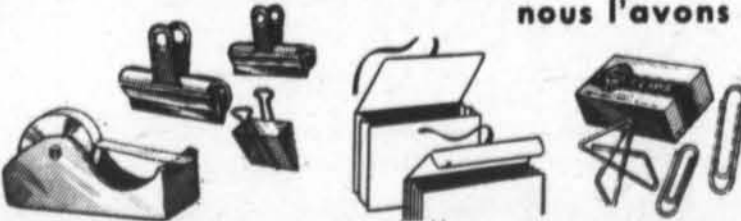
Comme habituellement le mari est seul à travailler pour assurer la subsistance du foyer, il est nécessaire d'équilibrer les deux patrimoines, celui du mari et celui de la femme. Le futur époux donnera alors à sa future épouse tout le mobilier présent et futur; de plus l'homme avantagera sa femme par une donation à cause de mort, c'est-à-dire qu'advenant le décès du mari, la femme aura droit à la somme convenue. Ordinairement cette dernière donation se réalise sur les biens les plus liquides de la succession du mari, soit les polices d'assurance-vie.

Un contrat de mariage contient de plus une clause testamentaire par laquelle les futurs époux se font donation mutuelle de tous les biens qu'ils auront à leur décès. Cette dernière clause pourra cependant être modifiée et annulée par un testament valablement fait.

Charles-A. ROBERGE, notaire.

Tout ce dont vous avez besoin,

nous l'avons



986-5082

Le Bulletin de Buckingham

585 James Buckingham

**SERVEZ-VOUS FRÉQUEMMENT
DES
PETITES
ANNONCES**

VOUS SEREZ SURPRIS
DES RÉSULTATS

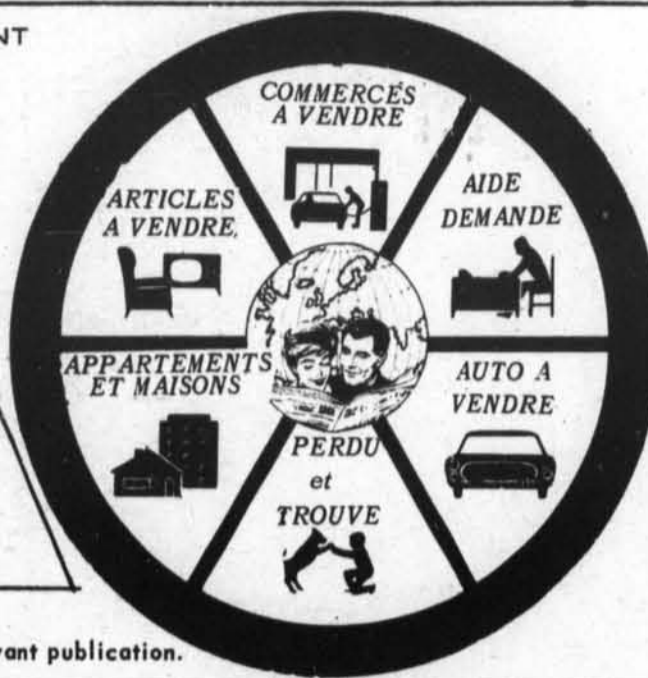
C. P. 1390 585, rue James
Buckingham, Qué.

Annonce
de 15 mots
ou moins:
50¢ l'insertion

Pour l'insertion
d'une annonce
avec cadre:
\$1.00 ch.

N.B.:

Toutes les annonces sont payables avant publication.



LOGIS A LOUER

Logis à louer, 413 rue Victoria, Thurso, cinq appartements. Chauffé. Très moderne. Tél. 663-2916. (8j.a.c.)

MAISONS A VENDRE

A vendre - 9 logis, tous occupés, ainsi que deux lots vacants. Toute offre raisonnable sera appréciée. S'ad. Tél. 985-2136, Thurso. (3-j.a.c.)

Maison à vendre: 5 appartements, grand terrain, ainsi que bateau de plaisance 85 H.P. Tél. 985-2029. (8-jac)

Terre à vendre située à Fassett, 100 arpents de long par 2 1/2 arpents de large, 50 arpents cultivables et 50 arpents en forêt. Avec sucrerie et camp de chasseur. S'adresser à M. Roméo Giroux, 423-6643, Fassett.

Spencer corsetière, vêtement de fond, soutien-gorge. Mm Simonne Sabourin, Ripon, tél. 249R3 (18 janv. - 7 mars).

AUTOS A VENDRE

Auto à vendre: Valiant 1965 en parfaite condition. Tél. 986-2778. (15-22)

**Charette
Menuiserie**

ARMOIRES
PORTES et CHASSIS
EN BOIS et ALUMINUM
PLANAGE - RIPAGE
Tél.: 986-2411

DIVERS A VENDRE

Comme nous n'avons pas d'employés à payer et ne faisons pas de livraison, nous pouvons vendre presque au prix coûtant. Magasin Cregheur, Plaisance.

Mme Gérald Neveu a le plaisir d'annoncer l'ouverture de son magasin de coupons, Tél. 292-R-2, Ripon. (22-29)

Snow-jet à vendre: Très bonne condition. Comp: 2451, Montpellier. (15-22)

**HOMMES - FEMMES
DEMANDES**

Gardiennne d'enfants demandée Cinq jours par semaine, 2 enfants: 4 ans et 1 an. Appelez après 6 hres. Tél. 985-2857, Thurso. (15-22)

**REPRESENTANTS
DEMANDES**

6 représentants demandés, auto nécessaire, aucune expérience requise. Compte de dépenses payé plus commission. S'adresser à Yves Chénier, St-André-Avellin, Tél.: 92 (8-15-22-29)

ON DEMANDE

Emploi demandé, ferais ouvrage à temps partiel, de soudure, et mécanique, après 6 hres. 985-2857, Thurso (15-22)

**REPRESENTANTE
DEMANDEE**

MESDAMES:
Devenez représentante AVON et gagnez des revenus substantiels.

Territoires ouverts: Fassett Vendée, Boileau, St-Emile de Suffolk.

Mme. G. Bordeleau
P.O. Box 126
Aylmer, Quebec

ATTENTION

Plus de souci pour vos rapports d'impôts. Pour un coût minimum vous pouvez faire parvenir par la poste ou nous livrer à domicile, vos formules T4 et TP4 ainsi que votre date de naissance, nom de votre épouse, nom et date de naissance de vos dépendants, nom de votre employeur actuel ainsi que votre numéro de téléphone. Le tout avec une somme minimum de \$3.50

YVON LEMIEUX
Boite postale 497
160 Montcalm Thurso, Qué
Téléphone: 985-2971
(1-8-15-22-29)

**20% ESCOMPTE POUR
JANVIER et FEVRIER**

**Papineau
Monuments Enrg.**



Service de lettrage
fait sur place

Salle de démonstration

427-5518

Papineauville

DISCOURS DE M. H. GRAFFTEY

Extraits d'un discours intitulé: "Il y a dix ans" prononcé par Heward Grafftey, député, Brome-Missisquoi, à l'assemblée annuelle de l'Association Progressiste Conservatrice de Brome-Missisquoi, au Centre Culturel, rue St-André, Farnham, P.Q., le samedi 17 février à 7, 30 du soir.

L'Unité Nationale

Enfin, nous pouvons commencer à dire que les Canadiens de langue française qui vivent hors de la Province de Québec, vont jouir des mêmes droits, dont moi, en tant de Canadien de langue anglaise, j'ai toujours joui dans ma province natale. Durant les dix dernières années, j'ai souvent regretté de voir certains politiciens se servir des problèmes raciaux et linguistiques pour nous diviser. Il y a tant de porte-parole politiques qui ne sont pas en contact avec l'époque et notre peuple. Les Canadiens, francophones et anglophones, sont plus unis que jamais. Les vieux préjugés disparaissent et les barrières tombent. Cependant, des politiciens d'un âge révolu continuent leur politique de diviser pour régner. Certains hommes publics semblent croire, que, tant qu'ils pourront maintenir l'atmosphère tendue, ils pourront éluder la responsabilité de faire face aux défis réels que pose la construction de la nation.

Notre Constitution

Naturellement, - une constitution moderne doit garantir les droits linguistiques de tous les Canadiens; mais, - une constitution moderne doit s'occuper aussi des problèmes modernes. Aujourd'hui, les Canadiens dans chaque coin du pays sentent qu'aucun niveau de gouvernement ne s'occupe effectivement de beaucoup de ces problèmes. Durant les dix der-

nières années, j'ai souvent remarqué que, lorsqu'un problème atteint une dimension nationale, il devient invariablement un jeu politique et Ottawa et les provinces se passent la balle réciproquement. Une redistribution moderne des pouvoirs doit déléguer au niveau de gouvernement approprié une juridiction convenable pour s'occuper de sujets tels que:

Les Habitations
La circulation routière et les communications
Le coût de la vie
L'aménagement urbain et régional et le réaménagement
Les faillites
Les accidents de la route

Le Parlement

Une troisième considération que j'aimerais mentionner concerne certaines de nos institutions parlementaires. Pour un pays jeune nous avons souvent permis à "des procédures du temps des diligences" d'étouffer le progrès.

Nous avons construit un nombre incroyable de tactiques de retardement dans notre charpente parlementaire. Au cours des dix dernières années - j'ai souvent cru que le gouvernement du jour était sur le point d'agir. Au lieu de cela nous eûmes soit un comité parlementaire, une commission royale, un groupe spécialisé - une conférence fédérale-provinciale ou même un groupe d'étude. Nous devons certes avoir des études et de la recherche, mais ne nous embrouillons pas! Il faut une conférence avec de l'action.

Donc - pour terminer - laissez-moi vous dire que, entre autres choses, les dix dernières années m'ont appris à -

1. me méfier des politiciens qui voudraient nous diviser, quand nous sommes plus unis que nous ne l'avons ja-

mais été auparavant - quand nous sommes aux prises avec de nouveaux problèmes sociaux et économiques.

2. ne pas confondre l'étude avec l'action,
3. à me rendre compte que

nous devons avoir une constitution moderne - faite au Canada par des Canadiens, pour des Canadiens - une constitution qui reflète l'unité d'aujourd'hui et s'occupe des problèmes d'aujourd'hui.

Lire le Bulletin de Buckingham, c'est une bonne habitude....
Payer son abonnement régulièrement en est une autre

si cher au coeur d'une fiancée...

Le Catalogue "Bouquet Invitation Line"

Le bon goût n'a pas besoin d'être coûteux. Notre splendide catalogue "Bouquet Invitation Line" le prouve en présentant les plus fins papiers, les meilleurs caractères et la main-d'oeuvre la plus qualifiée que l'on puisse exiger! Venez voir notre sélection.

Livraison: une à deux semaines!

LE BULLETIN DE BUCKINGHAM
C. P. 1390
RUE JAMES BUCKINGHAM

**Construction?
Rénovation?
Réparation?**

Vérifiez nos prix!
TOUT POUR LA
CONSTRUCTION

**Papineauville
Lumber Co. Ltd.**

Papineauville, Qué.

Tél. 427-6264

"A VOTRE SERVICE
DEPUIS 1898"

BINGO

du
COMITE RECREATIF
ST-LUC
Ecole Mgr Charbonneau
Buckingham, Qué.
TOUS LES MERCREDIS
SOIR A 8.00 P.M.
15 parties régulières
PLUS GROS LOT:
\$200. et plus

1 partie moitié/moitié
1 partie gratuite
1 petit lot

5 parties spéciales
1 petit lot

2 prix d'entrée
ADMISSION: 50¢

ACTIVITES A L'ECOLE ADRIEN GUILLAUME

1) Un bulletin officiel sera remis aux étudiants le 4 mars.
 2) Pour les mois de novembre, et décembre, un Etudiant du mois a été choisi dans chaque classe. L'Etudiant du mois est celui qui s'est fait le plus remarquer au point de vue progrès dans les domaines suivants:

- 1) Travail en classe
- 2) Conduite en classe, en récréation
- 3) Effort personnel constant
- 4) Politesse et savoir-vivre.

En voici la liste:

- S4-A Maurice Sabourin
- S4-B Jeannine Gamache
- S3-A Daniel Charbonneau
- S3-B Lise Lévesque
- S2-A Alain Roy
- S1-A Cécile Deschamps
- S1-B Lizette Forget.

Semaine d'information professionnelle: -

1) Lundi: Reportage sur la natation pour les classes de 8e à 11e année.
 Mardi: M. Raymond Labelle responsable des admissions à l'Université d'Ottawa, 10e et 11e années.

Mercredi: Panel sur le thème: "Amour". Nous avions 4 couples dont: M. Mme André-Huguet Latour
 M. Mme Gilles Provost
 M. Paul Lalonde (naïvement Mlle Francine Pilon était absente).
 M. Pierre Boileau et Mlle Claire McMillen.
 Ce forum a suivi et

Jeudi:

l'attention des étudiants de 10e et 11e année. Ce panel sur l'amour fut pensé et bâti par la J. E. C. du Soeur Fleurette Allard est l'assistante.
 Capitaine J. M. Mulloche, Recruteur des Forces Canadiennes, 8e à 11e année. René Allard, chansonnier interprète, compositeur nous rendait visite. (Frère de Soeur Fleurette Allard). De 12, 30 à 1, 15 heures, René nous a fait connaître son répertoire.
 Vendredi: Exposition du livre.

Voici les impressions de M. Jean-Paul Corbell, organisateur de cette exposition:

"Disons d'abord que cette exposition du livre est une innovation dans notre région et que la marge de succès remporté par cet événement est très difficile à évaluer car ses avantages se situent plutôt à un niveau intellectuel donc difficilement palpables. Cette exposition a certainement contribué à ouvrir des horizons nouveaux chez nos jeunes et nos adultes. Si notre exposition pouvait seulement avoir suscité le goût de la lecture parmi notre population, je considère que nous aurions pleinement atteint nos objectifs.
 Merci M. Corbell.

Au point de vue sports nous avons: -

- 1) Ping-Pong: Voici les gagnants des différentes sections:
 Garçons:
 Section A-Jean-Guy Maillé qui a défait Daniel Trem-

blay.
 Section B-Jean-Yves Turpin qui a défait François Maillé.

Section C-Jacques Richer qui a défait Jacques Pérard.

Filles:

Section A-Suzanne Major défait Lise Lévesque.

Section B- et Section C: Les noms seront connus la semaine prochaine.

2) Hockey: Ligue L. H. E. Après 12 parties régulières, voici le classement: -

- Ripon: 18 points
- Chénéville: 17 points
- Montpellier: 7 points
- Duhamel: 6 points

Champions compteurs:
 1) Richard Richer

2) Henry Dinel
 3) Jean-Guy Lévesque. Meilleur gardien de but: Paul-Albert Pilon; Moyenne de 2,00.

Les joueurs les plus utiles à leur club:

- Ripon - Guillaume Richer
- Montpellier - Denis Ducharme
- Chénéville - François Beauvais
- Duhamel - Lucien Filion.

3) Vendredi prochain, la ligue de hockey du Séminaire Montfort de Papineauville rencontre l'Ecole-Adrien-Guillaume de 2, 30 à 4, 25 hres.

4) Nous avons acheté pour \$188, 52 de trophées qui seront remis aux gagnants des différents sports énumérés ci-haut.

Les Farfouilleuses.



Tout le monde en parle!

Les trois premiers dimanches de mars, réservations pour «le film sur le nazisme» de 21 heures à 22 heures immédiatement après «Les Beaux Dimanches»
 «Ascension et chute du Troisième Reich»
 1re partie: «Le Chemin du pouvoir»
 2e partie: «Vers la guerre»
 3e partie: «Le Crépuscule des dieux»

«Ascension et chute du Troisième Reich» d'après l'oeuvre de William L. Shirer qui fut témoin de l'avènement du 3e Reich qui a assisté aux procès de Nuremberg, qui a eu entre les mains 60,000 dossiers divers: journaux personnels des chefs nazis, sténos partielles des 51 conférences du Führer, conversations familières de Hitler avec de vieux compagnons, etc.
 «Ascension et chute du Troisième Reich» les dimanches 3, 10 et 17 mars, de 21 heures à 22 heures à la chaîne française de télévision de Radio-Canada



*pourquoi payer plus?
 peut-être pour moins?*

PAPETERIE D'AFFAIRES THERMO-GRAVÉE

La thermo-gravure est un riche lettrage en relief qui a la distinction d'une main-d'oeuvre experte. Beaucoup moins coûteuse que vous ne puissiez croire et qui vous est livrée dans la semaine.

Cartes d'affaires • Cartes d'annonces
 En-têtes de lettres et enveloppes

Le Bulletin de Buckingham

986-5082 C. P. 1390 Buckingham, Qué.



CHARLEBOIS AUTOMOBILE LTÉE LTD.

Vendeur MERCURY - METEOR - COMET - Camions

Tél: 427-6255 / 6256 Plaisance, Qué.



JEAN-JACQUES BLAIS
 REPRESENTANT
 427-6621

DENIS CARDINAL
 REPRESENTANT
 427-6653

*Pour une auto
 neuve ou usagée,
 Charlebois
 Automobile Ltée
 est
 l'endroit le plus désigné*

Spécial de la semaine: Meteor Rideau 66 : \$1,995